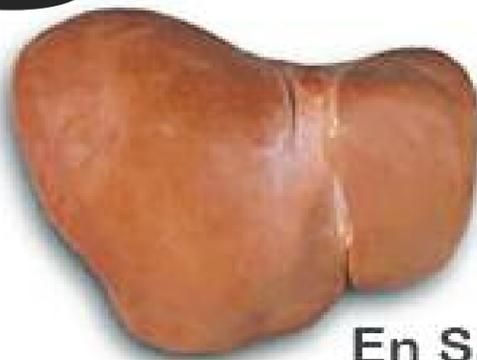


DOSSIER : INFECTIONS VIRALES AU SÉNÉGAL

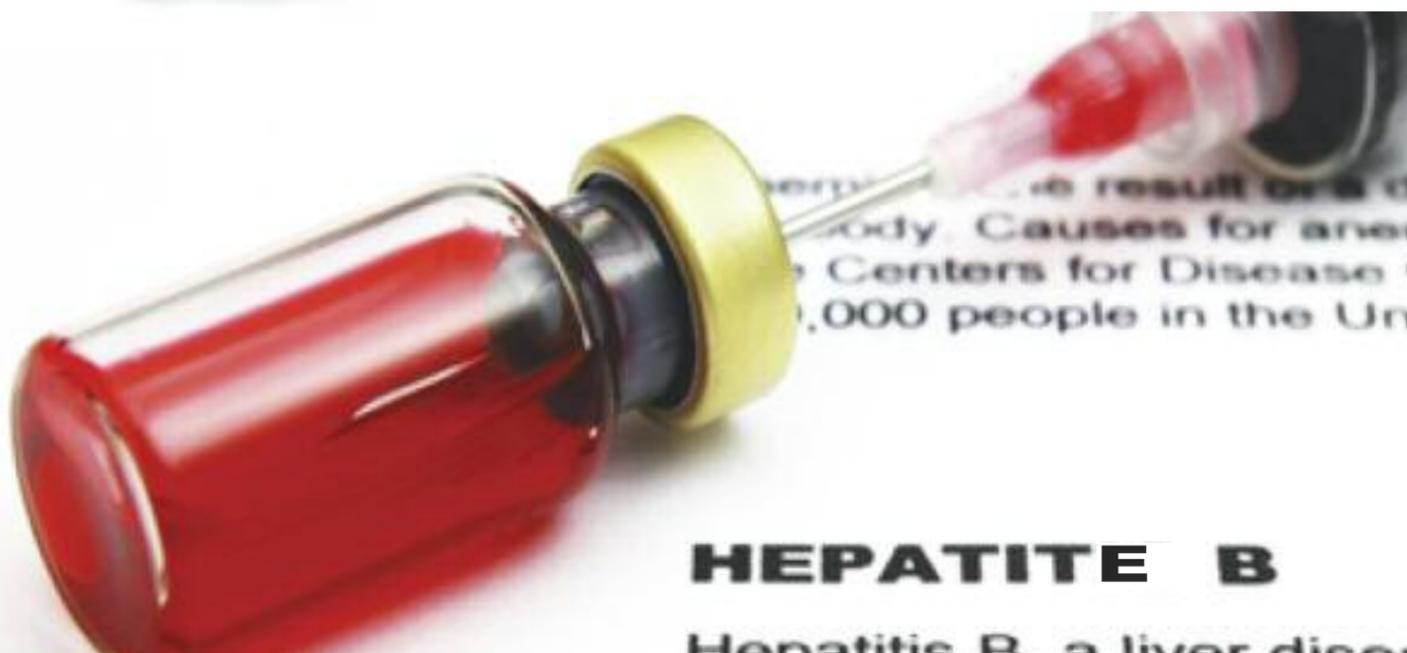
Les hépatites, ces tueuses négligées



Cirrhose



En Santé



HEPATITE B

Hepatitis B, a liver disease

Les hépatites tuent plus que le Sida et le Paludisme réunis

Ibrahima Guèye : "Ma première ordonnance a coûté 7,3 millions F Cfa"

Dr Aminata Sall Diallo : "Seuls 30 millions sont alloués à la PNLH"

P.4-5-6

DRAME À YEUMBEUL

Un jeune talibé battu à mort par son maître



P.2

GESTION DE L'EAU À TOUBA P.8

Cheikh Aliou Mbacké livre sa part de vérité

TRIBUNAL DE DAKAR

Me Sall, Jupiter et Massaly jugés aujourd'hui

P.2



Me Sall

Massaly

COIFFÉ AU POTEAU PAR DOUANES

Les regrets de Niary Tally

P.12



Toumani Diedhiou

TRIBUNAL

Me El Hadj Amadou Sall, Massaly et Tamsir Jupiter jugés aujourd'hui



Me Sall



Massaly



Jupiter

Il risque d'y avoir du monde au Palais de justice Lat Dior, aujourd'hui. En fait, il est prévu le procès de l'avocat libéral et non moins ministre de la Justice sous Wade, Me El Hadj Amadou Sall. A moins d'un troisième renvoi, Me Sall sera jugé pour offense au Chef de l'Etat et atteinte à la sûreté de l'Etat, devant la Chambre spéciale de la Cour d'appel, présidée par le Premier-président Demba Kandji.

Son "frère" libéral Mouhamadou Lamine Massaly fera également face au juge des flagrants délits pour outrage à agents dans l'exercice de leur

fonction et diffamation sur la gendarmerie. Le jeune responsable libéral à Thiès qui comparait libre, est également cité à comparaître devant la barre du tribunal correctionnel de Dakar pour injures sur la personne de Aminata Tall, présidente du Conseil économique social et environnemental (CESE). Si le procès de Me Sall risque de drainer des militants libéraux comme lors de ses deux premières comparutions, ce n'est pas le cas de Massaly qui, depuis ses déboires avec la justice, n'a pour seul et unique soutien que son inséparable ami et "frère" Bachir Diawara.

A côté des procès des deux libéraux, il y a également celui de l'ex-chroniqueur de Nouvel Horizon, Tamsir Jupiter Ndiaye, poursuivi pour acte contre-nature. Lui également a fait l'objet de trois renvois à cause de l'âge controversé du plaignant, un talibé qui dit être âgé de 13 ans. Convaincu que le talibé n'est pas mineur, l'avocat de Tamsir Jupiter demande la production de la levée d'écrou attestant qu'il a déjà fait la prison de Rebeuss. Le procureur a demandé le même document pour être éclairé sur le passé pénal de Tamsir Jupiter, condamné il y a deux ans pour des faits d'homosexualité. ■

DRAME À YEUMBEUL

Un talibé répondant au nom de Dame Dieng, âgé d'une dizaine d'années, a rendu l'âme hier dans le quartier Samba Diallo, de la commune de Yeumbeul Nord, à la suite d'une correction de son maître coranique du nom de Samba Ndao. Les mobiles de l'acte du marabout ne sont toujours pas connus même si la thèse d'une punition, après une leçon du jour non sue par la victime, s'est dégaugée selon les premières informations. Selon nos sources, après qu'il aurait reçu la correction de son maître, il est allé se terrer dans un coin du daara, sauf que son mutisme et ses blessures ont inquiété ses condisciples, qui ont décidé de s'en ouvrir aux voisins du coin. Sur le champ, ces derniers sont venus aux nouvelles et n'ont pas mis du temps pour alerter les forces de l'ordre, qui ont constaté la mort de l'enfant, avant de mettre aux arrêts le principal suspect. Samba Ndao sera par la suite conduit au commissariat de Yeumbeul. Le corps sans vie du jeune talibé Dame Dieng a été acheminé au niveau de l'hôpital Aristide Le Dantec pour les besoins de l'autopsie.

RADDHO

La mort de Ndiaga Ndiaye, un jeune de 31 ans, tué dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 juillet 2015 au quartier Arafat de Grand-Yoff, au cours d'une opération de sécurisation, inquiète la Rencontre africaine des droits de l'Homme (Raddho). Elle l'est plus avec l'enquête confiée à la Division des investigations criminelles (DIC). C'est pourquoi elle "exige l'ouverture d'une enquête impartiale pour

que les auteurs de tels actes soient identifiés et traduits devant la justice". Au-delà de l'affaire Matar Ndiaye, la Raddho constate "la récurrence des bavures policières au cours de ces dernières années, qui entraînent souvent la perte de vies humaines". A ce propos, elle a cité le cas de l'étudiant Bassirou Faye, d'Ibrahima Samb, apprenti chauffeur retrouvé mort asphyxié à Mbacké dans la malle arrière d'une voiture de police. Face à cette situation, la Radho condamne "avec fermeté ces actes barbares perpétrés à l'égard des citoyens". Aussi, la Raddho lance-t-elle "un appel aux autorités sénégalaises pour que toutes les dispositions nécessaires soient prises afin que de tels actes ne produisent plus".

HABRÉ / TIVAOUANE

L'article paru dans la presse d'hier faisant état d'une colère de Tivaouane a fait réagir Serigne Habib Sy dont on dit "peiné" par le procès de Hissein Habré. Le fils de Serigne Mansour Sy



Boroom Daara-ji "a démenti avec la plus grande fermeté cette fausse information qui, selon lui, est fabriquée de toute pièce par des manipulateurs tapis dans l'ombre, afin de ternir l'image de la cité religieuse de Tivaouane et d'entacher les relations fraternelles qui liaient leur défunt Père à l'ancien Président du Tchad. Le marabout d'ajouter "qu'il n'a jamais animé une journée d'hommage à Serigne Mansour Sy ce week-end à Tivaouane". Et que "la seule journée d'hommage dédiée à Boroom Daara-ji qui était prévue ce week-end à Tivaouane n'a pas pu se tenir à cause d'une forte pluie enregistrée dans la ville sainte le samedi. Serigne Habib Sy a nié également avoir rencontré l'ex-président tchadien incarcéré à la prison du Cap Manuel depuis juillet 2013 en attendant la reprise de son procès pour crimes internationaux le 7 septembre prochain.

SONATEL

Ouf ! La Sonatel a annoncé hier le rétablissement de son réseau, suite aux perturbations notées dans

les services de téléphonie mobile et le fixe prépayés, le dimanche dernier. Elle présente en même temps ses excuses à ses clients. Ces désagréments ont été causés par un incident survenu sur l'un des équipements de la société. Grâce à l'intervention rapide de ses équipes techniques, les services impactés ont été rétablis le même jour à 18 heures, explique un communiqué de l'opérateur parvenu hier à notre rédaction. Pour réparer le préjudice, l'entreprise a décidé de prendre des mesures commerciales en faveur des abonnés qui ont été impactés par ce dysfonctionnement. Ils auront prochainement des avantages gratuits dont les modalités seront communiquées ultérieurement par voie de Presse et de SMS.

SONATEL (SUITE)

Restons avec la Sonatel pour signaler que la société de téléphonie organise ce mercredi la deuxième édition du forum de Co-innovation de services télécom/Web. Il aura lieu à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar à l'amphithéâtre de l'UCAD II à partir de 8 heures. Selon un communiqué du groupe, cette rencontre dénommée "Code camp Emerginov" est une plate-forme multimédia régionale, ouverte et mutualisée, intégrant un portail vocal interactif basé sur des logiciels libres dit "open source". Elle est destinée à tester des micro-services Télécom/Web pour faire de la Co-innovation avec l'ensemble des acteurs des technologies de l'information et de la communication (Tic), universitaires et développeurs indépendants. Pour cette seconde édition, la compétition est ouverte aux établissements privés pour créer l'émulation des étudiants membres de l'Emerginov. Les cinq meilleurs projets Tic réalisés sur la plate-forme par les étudiants des universités publiques et privées seront primés lors de la cérémonie.

ÉLECTRICITÉ

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie vient de publier les informations sur la production brute d'électricité du mois de mai 2015. Selon le flash note N°0020/15 dont EnQuête a reçu une copie, la production brute d'électricité du mois de mai s'est accrue de 9,7% par rapport au mois d'avril et de 13,6% en glissement annuel. "Au mois de mai 2015, la production de phosphate s'est accrue de 16,7%. Cependant, celles de l'attapulgitite et du sel marin iodé se sont repliées de 18,9% et 10,9%, respectivement. Par rapport au mois correspondant de l'année précédente (2014), une baisse des productions du sel marin iodé (-26,3%) et de l'attapulgitite (-0,3%) a été enregistrée. Par ailleurs, la production de phosphate a augmenté de 92,5% sur la même

période. En mai 2015, les échanges extérieurs du Sénégal sont marqués par une amélioration du solde commercial (+24,9%), résultant d'une baisse plus importante des importations (-21,3%) que des exportations (-18,4%). Ce solde s'est également amélioré de 29,1% par rapport à mai 2014", pouvait-on lire dans la note.

UJTL



La récente déclaration du grand Serigne de Dakar Abdoulaye Makhtar Diop pour défendre l'imam de la grande mosquée de Dakar n'a fait que raviver la colère du Parti démocratique sénégalais (Pds). C'est ainsi que L'Union des Jeunesses Travaillistes et Libérales (Ujtl) a pondu hier un communiqué pour dénoncer les propos d'Alioune Moussa Samb (photo) demandant au président Macky Sall de revenir sur sa volonté de réduire son mandat de 7 à 5 ans. Les jeunes libéraux affirment que l'imam se croyait dans un meeting politique lors de la prière de Korité. Selon eux, Alioune Moussa Samb devrait s'en prendre à Macky Sall qui avait déclaré entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2012 que les marabouts sont des citoyens comme tout le monde. "L'imam cherchait à entrer dans ses grâces en lui demandant de se dédire. Une telle déclaration peut demain embraser le pays, mais nous avons compris, parce que le pacte du diable a été scellé", martèlent les partisans d'Abdoulaye Wade.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication : **Mahmoudou Wane**
Rédacteur en chef : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef délégué : **Gaston Coly**

Rédaction :
Sophiane Bengeloun, Bigué Bob, Matel Bocoum, Adama Coly, Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Assane Mbaye, Aliou Ngamby Ndiaye, Fatou Sy, Babacar Willane
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Joe Waly Diam

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
70 408 82 22 - 70 746 50 16
Impression : **AFRICOME**

ASTROSENEGAL

Leader de la Voyance au Sénégal

Avenir - Amour - Santé - Travail

Contactez-nous 24h/24 7J/7 au : 88 828 28 28

www.astrosenegal.com

REFUS DU GOUVERNEMENT DE SE CONFORMER À LA DÉCISION DE JUSTICE DE LA CEDEAO

Oumar Sarr se désole de l'attitude de l'Etat

Le coordonnateur du Parti démocratique sénégalais (Pds), Oumar Sarr, se désole du refus de l'Etat de se plier à la décision de justice de la Cedeao qui a jugé son interdiction de sortie du territoire national "illégal" et "attentatoire" à ses droits fondamentaux.

■ ASSANE MBAYE

Oumar Sarr est visiblement remonté contre le régime de Macky Sall. Le coordonnateur du Parti démocratique sénégalais (Pds) marque toute sa désolation quant à l'interdiction de sortie du territoire national dont il fait objet depuis l'installation de Macky Sall à la tête du pays. Dans une lettre ouverte rendue publique, le maire de Dagana dit avoir personnellement demandé à l'Etat de lever cette mesure d'interdiction une fois pour toutes. De ce fait, il a décidé de ne plus jamais lui adresser une si "avilissante" lettre de demande d'autorisation de sortie du territoire.



Dans le document, le responsable libéral rappelle que "la Ligue Sénégalaise des Droits Humains

(L.S.D.H.), Amnesty International

(RADDHO) et ARTICLE 19/Afrique de l'Ouest avaient déjà appelé les autorités sénégalaises à lever immé-

diatement la mesure d'interdiction de sortie du territoire sénégalais qui pèse sur lui et sur tous les autres citoyens dans la même situation". A l'en croire, ces organisations avaient rappelé qu'à ce jour, aucune décision judiciaire soutenant une telle mesure n'a été notifiée à l'intéressé encore moins une procédure judiciaire ouverte dans ce sens". Ce qui fait qu'il s'agit, selon lui, "d'une interdiction de sortie du territoire purement administrative qu'aucun texte de notre droit positif ne peut autoriser ni légitimer et qui viole les dispositions de traités régionaux et internationaux dont le Sénégal est partie, notamment la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques".

Dans un autre registre, Oumar Sarr rappelle que "la Cour de justice de la Cedeao a déjà jugé une telle mesure illégale et attentatoire aux droits fondamentaux des intéressés". Mais "le Sénégal ne s'est pas plié à cette décision au moment où récemment au Burkina Faso, le gouvernement de transition s'est immédiatement conformé à la décision de la Cour de justice de la Cedeao qui a invalidé, lundi 13 juillet 2015, le code électoral burkinabé qui interdisait aux soutiens de Blaise Compaoré de se présenter aux prochaines élections". ■

AVENIR DU PARTI DÉMOCRATIQUE SÉNÉGALAIS

Les jeunes réformateurs scrutent les perspectives

A peine portée sur les fonts baptismaux, la Fédération des jeunes réformateurs du Parti démocratique sénégalais (Fjr/Pds) se lance dans l'animation du parti libéral. Ces jeunes, pour la plupart membres actifs de l'Union des Jeunes Travailleurs Libéraux (Ujtl), structure qui regroupe les jeunes du Pds, ont décidé de célébrer le 41ème anniversaire du Pds à la date du 08 août 2015. Selon un communiqué transmis hier à EnQuête, ces libéraux comptent à cette occasion organiser une conférence publique avec comme thème : "Le Pds, de 1974 à nos jours, quelles perspectives ?" Ce thème sera développé, d'après la note, par M. Alioune Badara Niang, ancien responsable libéral. Il sera assisté par l'administrateur du Pds, Abdoulaye Faye et par le député Alioune Souaré, membre actif du groupe des frondeurs dirigé par Modou Diagne Fada.

"La célébration d'un tel événement, hautement symbolique pour les militants que nous sommes, nous servira de tribune pour marquer officiellement notre adhésion à l'idée des réformes au sein du parti et d'inviter le secrétaire général national, Me Abdoulaye Wade, à procéder à des renouvellements démocratiques des différentes instances de base, des structures horizontales et verticales du parti", déclarent ces réformateurs libéraux. Ces derniers se disent aussi convaincus que "la mise en œuvre de la proposition du groupe dit des réformateurs marquera inévitablement le déclic qui fera du Pds un parti fort et capable de reconquérir le pouvoir aux prochaines échéances électorales de 2017". Ainsi, ils invitent tous les responsables du parti, les militants ainsi que tous les jeunes du parti à venir se joindre à eux pour la réussite de la célébration du 41ème anniversaire du Pds. ■

A.MB

RÉPLIQUANT AUX ATTAQUES DE L'OPPOSITION CONTRE LE RÉGIME

La Cojer descend Oumar Sarr, Aïda Mbodj et Diop Decroix



La Convergence des Jeunes Républicaines (Cojer) n'a pas mis beaucoup de temps pour apporter la réplique à Oumar Sarr, Aïda Mbodj et Mamadou Diop Decroix. Cette structure affiliée au parti présidentiel l'Alliance pour la République (Apr) considère, dans une déclaration parvenue hier à EnQuête, que l'opposition s'auto-divertit avec le débat sur la réduction du mandat présidentiel. Selon les camarades de Thérèse Faye (photo), c'"est le Parti démocratique sénégalais (Pds) et ses alliés qui continuent à susciter et à entretenir ce débat que le président Macky Sall avait définitivement clos à Kaffrine".

Dans la même note, la Cojer note que "Aïda Mbodj, qui est désavouée

par ses camarades du Pds depuis son fiasco "ma carte ma caution", a un problème d'option et de conscience politique". Néanmoins, elle lui ouvre grandement les portes de l'Apr si elle veut rallier le camp présidentiel.

Répondant au coordonnateur du Pds, les jeunes de la Cojer estime que "s'il y a un Sénégalais qui n'ose

vraiment pas se regarder sur une glace, c'est bien Oumar Sarr qui n'a créé que des dégâts colossaux partout où il est passé en qualité de ministre". A en croire ces jeunes, "il symbolise à lui seul la prévarication des deniers publics". "Il a certainement oublié ce que la honte signifie, sinon il allait définitivement se taire", estiment ces jeunes républicains. A Mamadou Diop Decroix, la Cojer rappelle que "la gestion du Président Macky Sall est différente de celle de l'ancien régime qui avait comme option économique et politique de perferuser financièrement des momies politiques". ■

A.MB



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
Direction Générale des Finances
Direction de l'Investissement



ÉTUDE DE PLANS DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU DES SOUS-UNITÉS DE GESTION ET DE PLANIFICATION DU PEPAM-UE DANS LES RÉGIONS DE KOLDA, SÉDHIU ET TAMBACOUNDA.

APPEL À CANDIDATURE

Référence de publication : N°EuropeAid/137272/IH/SER/SN

Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Ordonnateur National du FED, envisage d'attribuer un marché d'étude de plans de gestion des ressources en eau des sous-unités de gestion et de planification du PEPAM-UE dans les régions de KOLDA, SEDHIU ET TAMBACOUNDA sur financement du 10ième FED.

L'avis de marché est disponible à l'adresse suivante : PSON/FED, 25, Rue Amadou Assane Ndoye X Saint Michel, Immeuble AMSA 1er étage, BP 22034 Dakar-Ponty et peut être obtenu sur le site Internet d'EuropeAid à l'adresse suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>.

La date limite pour la réception des candidatures est fixée au 27 août 2015 à 10 h 00 mn (heure du Sénégal). D'éventuelles clarifications pourront être publiées sur le site Internet d'EuropeAid à l'adresse suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welco>

COURS DE VACANCES 2015

Des PROFESSEURS et des INSTITUTEURS vous dispensent des cours de Vacances, de remise à niveau à domicile en Août ou Septembre selon votre choix dans les cycles suivants

- **PRIMAIRE** : CI - CP -CE1 - CE2 - CM1 - CM2 (Orthographe - Grammaire - Conjugaison,...) Calcul, Problème, Expression,... Préparation entrée en 6ème, CPEP
- **MOYEN** : 6ème - 5ème - 4ème - 3ème Maths - Français - Anglais - PC - SVT - Espagnol - Italien - Allemand - Informatique ; Préparation BFEM - Brevet Français
- **SECONDAIRE** : 2nd - 1ère - Terminale L, S et G en Maths - Français - Anglais - PC - SVT - Philo - Economie - Espagnol - Informatique - Allemand Préparation Bac

CONTACT : 78 325 44 38
E-mail : soseducdakar@yahoo.fr

PRÉVALENCE DES INFECTIONS VIRALES AU SÉNÉGAL

Les hépatites, des pathologies négligées par les autorités

Les hépatites sont une urgence silencieuse au Sénégal. En effet, 2,5 millions de personnes, soit environ 11% de la population, sont des porteurs chroniques du virus de l'hépatite B qui peut entraîner le développement d'une cirrhose ou d'un cancer du foie. L'hépatite B (VHB) est l'une des plus graves et des plus répandues. Zoom sur une maladie négligée par les autorités, en ce jour où la communauté internationale célèbre la journée mondiale de lutte contre ces pathologies.



Awa Marie Coll Seck, ministres de la Santé

Au Sénégal, l'infection par les virus des hépatites B et C est un problème majeur de santé publique. C'est une maladie négligée par les autorités, alors que 85% de la population sénégalaise ont au moins un marqueur du virus de l'hépatite B. Après une infection aiguë, 20% deviennent des porteurs chroniques. Ainsi, 11% de la population sénégalaise sont porteurs chroniques dont 20 à 30% évoluent vers la cirrhose et le cancer du foie. Ce, parce qu'elles n'ont pas été vaccinées à temps. Les traitements sont trop chers et il n'y a pas de dépistage systématique pour pouvoir enrayer la transmission du virus. L'hépatite B (VHB), qui peut entraîner le développement d'une cirrhose ou d'un cancer du foie, est l'une des infections virales les plus graves et les plus répandues.

Selon l'Alliance mondiale contre l'hépatite, bien qu'elle touche plus de personnes que le VIH/SIDA et la tuberculose, la lutte contre le VHB est reléguée au second plan, dans beaucoup de pays en Afrique. La prévalence est particulièrement élevée en Afrique de l'Ouest, où 10 à 15% de la population seraient infectés par le virus. Malgré l'existence d'un vaccin sûr et efficace, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) révèle que l'hépatite B cause près de 600 000 décès par an. Le VHB est à l'origine d'environ 80% de toutes les formes de cancer du foie.

Pas de remède contre l'hépatite, mais...

Depuis trois ans, Rokhaya Diouf est atteinte par l'hépatite B, mais n'arrive pas à se soigner correctement, faute de moyens. "Non seulement les médicaments sont chers, mais en plus, ils sont inaccessibles. Depuis 2012, à part la journée mondiale de lutte contre les hépatites, je n'ai jamais entendu le ministre de la Santé ou le gouvernement parler d'une quelconque lutte contre cette pathologie. Ce n'est pas normal", déplore-t-elle. Selon Mme Diouf, ces pathologies sont négligées par les autorités alors que les populations sont porteuses. "Il n'y a aucune communication sur ces maladies. Les gens ne savent pas où se faire dépister, où se faire vacci-

ner, rien de tout cela. C'est écoeurant dans un pays comme le nôtre", peste-elle. Pour se faire soigner, elle est obligée d'attendre l'aide de sa famille. "C'est pourquoi, chaque année, je commence le traitement, mais je ne le termine pas."

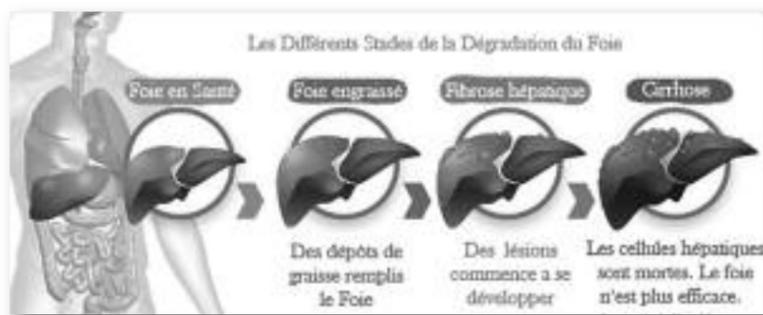
Au Sénégal, un an de médicaments antirétroviraux contre le VHB coûte environ 4 000 dollars (soit 220 000 F CFA), ce qui est trop cher pour beaucoup de personnes, dans un pays où plus de la moitié de la population vit avec moins de deux dollars par jour. La marque générique, qui coûte moins de 100 dollars (55 000 F CFA) par an, n'est pas encore distribuée au Sénégal et le gouvernement ne subventionne pas le coût du traitement.

"Il est décédé par la suite, car il n'avait pas le VIH"

Il n'existe pas de remède contre l'hépatite B, mais les symptômes et la progression du virus peuvent être maîtrisés, grâce à un traitement approprié, d'après les médecins. Au Sénégal, si les patients souffrant d'hépatite B chronique sont

des personnes ignorent qu'elles sont porteuses du virus. Savoir que l'on est porteur du VHB peut permettre d'empêcher la destruction progressive du foie par le virus silencieux et la propagation de l'infection. Un tour fait au niveau de la capitale a permis de constater que les gens ne se dépistent pas. Pas, parce qu'ils ne veulent pas, mais, ils ne savent pas où le faire. Une thèse que confirme Aliou Sèye, un étudiant à la Faseg. "Je ne connais pas bien cette maladie. J'en entends souvent parler, mais je ne sais pas quoi faire pour me prévenir. Je ne sais même pas qu'on doit se dépister. Je pensais que c'était une maladie comme le paludisme", dit-il. Son ami Oumar Niang de dire qu'il faut convaincre les gens à se faire dépister et mettre en place des centres de dépistage. "Il est important de le faire. Il paraît qu'elle peut causer un cancer et une maladie du foie", conseille M. Niang.

"A chaque don de sang au CNTS, 10% de traces d'hépatite sont décelés"



également séropositifs, ils peuvent recevoir un traitement antirétroviral gratuit ou environ 100 dollars (soit 55 000 F CFA) par an, dans certains cas. Mark Thursz est professeur d'hépatologie à l'Imperial College de Londres qui travaille à l'amélioration des programmes de traitement du VHB dans les pays pauvres en ressources comme le Sénégal. Il se rappelle avoir rencontré un patient atteint d'hépatite B particulièrement désespéré, à qui son médecin avait dit qu'il ne pouvait recevoir de médicaments car il n'était pas porteur du VIH. «Après cela, cet homme n'arrêtait pas de passer des tests de dépistage du VIH. Il est décédé par la suite, car il n'avait pas le VIH», a déclaré M. Thursz. "Cela semble complètement irrationnel, mais, c'est comme ça que le système fonctionne actuellement", a dit M. Thursz, lors d'une rencontre en 2014.

Absence de dépistage

Pour Ibrahima Guèye, le budget alloué au Programme national de lutte contre les hépatites (PNLH) est très insuffisant. Ce qui, dit-il, montre le manque d'attention des autorités par rapport à cette maladie. L'absence de dépistage systématique dans le pays fait que la majorité

Le dépistage est particulièrement important chez les femmes enceintes, car elles peuvent transmettre le VHB à leur bébé pendant l'accouchement. L'OMS affirme que tous les bébés doivent être vaccinés, dans les 24 heures suivant la naissance, pour empêcher la transmission. Au Sénégal, la plupart des enfants ne reçoivent pas de vaccin contre le VHB, avant au moins six semaines, en même temps que les vaccins habituels. Selon le président de l'association «Saafara» Hépatite, Ibrahima Guèye, l'hépatite B est bien plus répandue que l'on ne le croit. "A chaque don de sang au centre national de transfusion sanguine, 10% de traces d'hépatite sont décelés sur les donneurs de sang. Sur 100 personnes dépistées à l'hépatite, 80% ont été en contact avec le virus. La plupart des personnes ignorent qu'elles sont porteuses du VHB, car peu en ressentent les symptômes", explique-t-il. A l'en croire, 85% des Sénégalais ont été exposés au virus de l'hépatite B qui se transmet par l'intermédiaire des liquides et sécrétions biologiques comme la salive et le sperme. ■

TÉMOIGNAGE

IBRAHIMA GUËYE, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SAAFARA HÉPATITE

"La première ordonnance qu'on m'a prescrite coûte 7,300 millions"

Agé de 51 ans, Ibrahima Guèye souffre de l'hépatite B chronique. Président de l'association saafara hépatite, il a vendu tous ses biens pour pouvoir se traiter. Aujourd'hui, il continue de lutter contre cette maladie dont la prise en charge normale en une année est évaluée entre 8 et 9 millions.

Vêtu d'une chemise de couleur jaune, Ibrahima Guèye, président de l'association Saafara hépatite, (ASHS) vit avec l'hépatite B depuis 2010. A 51 ans, il est polygame et père de 5 enfants. Le natif de Ouakam mène une lutte acharnée contre cette maladie jugée négligée. Teint noir, chétif, le regard perçant, il raconte comment il vit avec sa maladie. Une pathologie qu'il prend avec beaucoup de philosophie.

Un jour, en 1982, il avait juste 18 ans, il est tombé malade et fut hospitalisé à l'hôpital Aristide Le Dantec. "Mais durant cette période, dit-il, comme l'hépatite n'était pas encore maîtrisée sur les systèmes de santé, elle était confondue avec la fièvre jaune. Alors que c'était bel et bien l'hépatite B". Il est resté deux mois dans la structure hospitalière, avant d'entrer dans l'armée en 1984. C'est à sa sortie de l'armée, en 2010, qu'il a été réellement informé sur sa maladie. Les yeux fixés au ciel, Ibrahima Guèye se rappelle cette époque comme si c'était hier. "J'ai eu une poussée hépatique qui m'a obligé d'aller me faire consulter. Après la consultation, les résultats sont sortis positifs. C'était vraiment dur, très dur. C'étaient des moments très difficiles, parce que pour la première fois, j'étais en face de la réalité", narre-t-il.

Il a été orienté vers l'hôpital Aristide Le Dantec, où il a été reçu par le professeur Lamine Diouf. "La maladie avait déjà beaucoup avancé, donc, il fallait automatiquement prendre un traitement pour pallier cela. Le traitement qui m'a été prescrit était très coûteux et inaccessible. Le médecin m'a remis une ordonnance dont les médicaments ne se vendent qu'à la pharmacie Guiguon. J'ai fait le tour des pharmacies, de Dantec à Ouakam, aucune pharmacie n'avait ce médicament", explique Ibrahima Guèye.

"Je n'avais même pas 300 mille dans mon compte bancaire"

A la pharmacie Guiguon, on lui a remis une facture pour 48 injections pendant 48 semaines. C'est-à-dire, 1 an de traitement. "Lorsque le pharmacien m'a remis la facture, j'ai cru qu'il s'était trompé. La facture était de 7 millions 300 francs. En sortant de la pharmacie, j'ai perdu les pédales. Je n'avais pas ce montant, ce qui signifiait que je n'allais pas me soigner. Je suis reparti voir le médecin qui m'a signifié que c'était la seule solution qui existait. Il fallait arrêter la poussée hépatique, sinon ce serait fatal après", raconte-t-il. Le médecin a ajouté : "Il faut que vous soyez sûr de pouvoir assumer ce traitement. Parce que si vous le commencez et que vous l'arrêtez, vous perdez tout ce que vous avez fait. Donc, il fallait terminer toutes les 48 injections, sinon le traitement ne serait pas efficace".

"Mon parcours de combattant"

"Je n'avais même pas 300 mille dans mon compte bancaire. Une injection coûte 159 mille. Il faut en prendre 48. C'est là où a commencé mon parcours de combattant". Avec le peu d'argent qu'il a gardé dans son compte, il s'est payé une injection. Le montant restant ne pouvant pas couvrir la deuxième injection, il a fait un prêt à son service, qui lui a octroyé 2 millions. Mais ce prêt était juste pour deux mois, parce qu'il faut 630 mille francs



par mois. Après les deux mois, il a fait un autre prêt de 1 million 500 mille à sa banque. Ce qui lui a permis d'avoir un autre traitement et d'arriver jusqu'à 4 mois et demi. "C'est à ce moment que les choses se sont compliquées, parce qu'il fallait continuer le traitement. Il n'y avait plus de solution. J'avais déjà deux dettes. Les coupures avaient commencé. Il y avait les analyses à payer. C'est ainsi que j'ai pensé à vendre mes biens. J'ai d'abord vendu le terrain que j'avais à Ouakam", raconte le président de ASHS.

"Financièrement j'étais épuisé en plus des deux dettes, j'ai arrêté le traitement"

Après un an de traitement, la maladie n'a pas disparu. "Le médecin n'a pas eu les résultats escomptés. Il m'a dit qu'il fallait continuer et on est allé jusqu'à 53 semaines de traitement, au lieu de 48. Ce qui veut dire qu'on a dépassé les 7 millions 300 francs". A un moment donné, n'ayant plus d'argent, il a arrêté le traitement. "Financièrement, j'étais épuisé. Avec les deux dettes, la maladie qui stagne, j'ai décidé d'arrêter." Malheureusement pour Ibrahima Guèye, 6 mois plus tard, il y a eu une réplique, une accélération de la maladie. "J'ai eu une coinfection de l'hépatite D qui est venue se greffer. Cela a compliqué la situation. J'ai vendu mon véhicule pour commencer un autre traitement que je n'étais pas sûr de terminer. Il y a eu aussi l'apport de ma famille. Et là aussi malheureusement, après 1 an, le résultat n'était pas satisfaisant." C'est à ce moment que le programme national de lutte contre les hépatites lui a octroyé un lot de médicaments lui permettant d'assurer le traitement pendant plus de 57 semaines.

Malgré tout, Ibrahima Guèye ne s'est pas résigné. Il a fait recours à des prières chez les chefs religieux. "Puisque la solution ne vient que de Dieu. C'est le Tout-Puissant qui peut guérir. Je me suis confié à lui. Depuis lors, je me sens mieux par rapport au départ. Je rends grâce à Dieu. Je suis très bien portant et les derniers résultats sont très satisfaisants. Je mène ma vie correctement, sans difficultés ni pression", soutient-il.

Toutefois, le président d'ASHS s'inquiète pour ses camarades malades. Car, dit-il, des gens sont porteurs du virus sans le savoir. D'autres décèdent tous les jours, parce qu'ils n'ont pas la possibilité de se soigner. Le mal qu'il ressent, c'est de ne pas pouvoir les aider. C'est la raison qui l'a poussé à créer cette association. Car, explique-t-il, pour qu'un patient puisse se prendre en charge correctement pendant un an, il lui faut beaucoup d'argent. "Il faut déboursier 7 millions 300, sans compter les bilans sanguins qui peuvent revenir à plus de 200 mille francs à un patient, les radios, les scanners, la fibroscopie et l'IRM". ■

PROFESSEUR AMINATA SALL DIALLO (COORDINATRICE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES HÉPATITES AU SÉNÉGAL)

“Nous n’avons pas du tout de budget pour la communication”

Les hépatites tuent plus que le sida et le paludisme regroupés. Et pourtant, ils ne font pas partie des maladies prioritaires. Dans cet entretien, la coordonnatrice du programme nationale de lutte contre ces affections, par ailleurs coordinatrice de l’initiative panafricaine de lutte contre les hépatites, évoque les difficultés auxquelles ils font face. De l’insuffisance du budget alloué au programme (30 millions F CFA) à l’absence de budget dédié à la communication pour faire de la sensibilisation, en passant par la décentralisation de la prise en charge des malades atteints d’hépatite, elle dit tout.

Les hépatites sont considérées comme des pathologies silencieuses, comment se manifestent-elles ?

Dans la majeure partie des cas, ce sont des maladies asymptomatiques. C’est-à-dire qu’il n’y a pas de signes évidents qui montrent que la personne est atteinte d’hépatite. Mais, on peut retenir un certain nombre de critères cliniques comme l’ictère. C’est-à-dire un jaunissement du blanc de l’œil. On peut avoir des disoncles, de la fièvre. Ce sont des signes non spécifiques. On peut avoir des troubles digestifs, mais là également ce n’est pas spécifique. Le diagnostic est fait généralement par test de signes biologiques, en ce qui concerne les signes cliniques. En dehors de l’ictère, l’asthénie (une grande fatigue), l’anorexie (un manque d’appétit), on n’a pas de signes réellement spécifiques. Donc, le manque d’appétit, la grande fatigue et l’ictère sont les grands signes qui témoignent de l’hépatite.

Quels sont les différents types d’hépatites ?

On a plusieurs types d’hépatites. Il y a l’hépatite A, B, C, D, et E. Maintenant, les hépatites A et E se transmettent par mode eurofocale. Elles ne sont pas graves, puisque ce sont des hépatites qui n’évoluent pas vers la chronicité. C’est-à-dire que quand on est affecté par le virus, on en guérit généralement sans séquelles. Par contre, les hépatites C et B et même la Delta peuvent évoluer vers la chronicité avec une évolution vers la cirrhose ou le cancer du foie. Et c’est toute la gravité de ces infections ; leurs pouvoirs évolutifs posent problème.

On dit souvent que les hépatites tuent plus que le sida et le paludisme. Est-ce une réalité ?

Tout à fait. Il faut retenir qu’il n’y a pas que le cancer du foie. Il existe d’autres cancers. Si on additionne la mortalité due au cancer du foie, de la prostate, ainsi de suite, on est dans des chiffres très élevés. On a beaucoup plus de mortalité liée au cancer qu’au paludisme ou encore le VIH.

Dans ce cas, comment parvenez-vous à lutter contre ces affections, sachant que le budget alloué par l’Etat au programme est de 30 millions par an ?

Le budget alloué au programme national de lutte contre les hépatites (PNLH) ne prend même pas en



charge 1% des activités. Le programme est né comme ça, avec une forte mobilisation de ressources au niveau international. Nous avons pu bénéficier de l’appui de la fondation Bill et Melinda Gates, en 1999. Nous avons continué la mobilisation internationale. Grâce au modèle économique qui était en recouvrement minimal des coûts, nous avons pu tenir de 1999 à 2015. Mais, s’il ne s’agissait que du budget de l’Etat, nous ne pourrions pas tenir ce programme. Nous bénéficions de l’appui de la communauté internationale, en ce qui concerne les vaccins. Nous mobilisons également de l’argent pour appuyer les malades qui sont atteints d’hépatite chronique, soit dans le diagnostic, le dépistage ou dans la prise en charge. Parce que nous avons un programme d’accès qui nous permet aujourd’hui d’aider les malades à acquérir des médicaments, par exemple avec plus de 50% de réduction. C’est vrai que le budget national ne participe pas beaucoup à la lutte contre les hépatites, mais j’espère, qu’à l’image d’autres programmes, le sida ou le paludisme, la communauté internationale répondra favorablement à l’appel de l’Afrique pour pouvoir aider efficacement à la lutte contre les hépatites.

D’autres programmes, comme le PNLH, le PNT ou le CNLS, bénéficient de milliards. Est-ce que vous vous êtes battus pour l’augmentation de ce budget ?

Je pense que ce n’est pas un problème de bataille. Ce qui se passe, il faut le dire clairement : nous avons une gouvernance mondiale de la santé dans laquelle les pays ne travaillent pas sur leurs propres priorités. Aucun pays africain aujourd’hui, en tout cas de l’Afrique subsaharienne, ne peut dire que l’hépatite

n’est pas une priorité. Parce que quand on regarde les prévalences au niveau de la population générale, le nombre de sujets qui ont été en contact avec le virus de l’hépatite B ou le virus de l’hépatite C, on se rend compte qu’on est à plus de 60% en moyenne de la population des personnes infectées par le virus. Si on raisonne en termes de porteurs chroniques, c’est-à-dire des sujets qui sont capables d’évoluer vers la cirrhose ou le cancer, en moyenne, c’est supérieur à 8% en Afrique subsaharienne. 8% des populations, c’est énorme et ça aurait dû être une priorité nationale. Je suis de ceux qui défendent que la santé comme l’éducation doivent être des domaines de souveraineté, on ne doit pas dépendre que de la communauté internationale. C’est pourquoi beaucoup de pays africains sont déstabilisés, parce qu’il y a une gouvernance mondiale et on dit voilà les priorités : c’est le VIH, la tuberculose, le paludisme et on met l’argent dans ces pathologies identifiées comme prioritaires. Nous avons mené une bataille au niveau international. Aujourd’hui, il y a eu des résolutions de l’Organisation Mondiale de la Santé pour dire que l’hépatite est une priorité. Je pense que la communauté internationale doit suivre dans ce sens-là et que les recommandations de l’OMS dans ce domaine vont être appliquées au niveau des pays qui vont soutenir cette lutte contre les hépatites. Personnellement, je suis optimiste, et je pense que c’est la fin de la bataille.

Mais pourquoi cette méconnaissance de la maladie ? On n’en parle presque jamais, alors qu’elle est très dangereuse

Je pense que c’est par défaut de moyens. Le sida, la tuberculose et le paludisme ont bénéficié de gros financements au niveau international et une grande part sur la communication. Nous, nous n’en avons pas. Nous n’avons pas du tout de

budget pour la communication. Personnellement, j’ai eu à m’impliquer dans la communication. Aller à la télévision, à la radio, parler à la presse écrite. Vous tous me connaissez par ce biais-là. Mais, nous n’avons pas un budget dédié à la communication pour faire de la sensibilisation. Nous faisons du mieux que nous pouvons et nous espérons que ce volet communication sera de plus en plus développé, dans les années à venir.

Et qu’est-ce qui est fait par les pays africains pour lutter contre ces pathologies ?

Certains pays ont des programmes nationaux de lutte contre les hépatites. Le Sénégal dispose d’un plan national de lutte contre les hépatites, depuis 1999. C’est à cette année que nous avons démarré le programme. De 1999 à 2004, nous n’avons bénéficié d’aucun appui. Je dis bien, d’aucun appui par rapport à la lutte que nous menons en tout cas au niveau international. Ce n’est qu’à partir de 2005 que nous avons eu l’appui du Gavi qui a inclus la vaccination contre l’hépatite B dans le programme élargi de vaccination (PEV). Cette même année, le programme national de lutte contre les hépatites a vacciné plus de 30% des enfants de 0 à 5 ans. Il y avait un effort personnel, un effort au niveau national pour lutter contre ces affections. Il existe d’autres pays qui disposent d’un programme national de lutte contre les hépatites et pour beaucoup, nous avons appuyé pour l’élaboration de programmes. L’initiative panafricaine de lutte contre les hépatites, qui regroupe aujourd’hui 20 pays francophones et 6 pays anglophones, a beaucoup participé à l’élaboration de ces programmes au niveau national. Nous sensibilisons les décideurs pour que les pays s’approprient ces programmes et qu’ils puissent être mis en œuvre convenablement au niveau des pays. Je pense que sur les deux prochaines années, la lutte va s’intensifier parce que des moyens humains et financiers seront mis à la disposition des programmes.

Est-ce que la vaccination est faite régulièrement ?

La vaccination est faite de manière régulière. J’ai dit tantôt que le Gavi avait aidé pour l’introduction de la vaccination contre l’hépatite B dans le programme élargi de vaccination. Donc, tous les enfants de 0 à 11 mois peuvent bénéficier de la vaccination contre les hépatites. Par contre, nous avons un gros point faible. C’est que le calendrier que nous utilisons ne permet pas de contrôler cette affection. Avec ce vaccin qui est combiné, nous ne pouvons pas vacciner à la naissance. Nous sommes obligés de différer la vaccination à 6 semaines et évidemment, il y a une bonne partie de la population qui échappe avec un tel calendrier. Notre bataille aujourd’hui est qu’il y ait la vaccination à la naissance.

Vous parlez de vaccination à la naissance, est-ce qu’il se fait au Sénégal ?

Non. Il ne se fait pas ici. De 1999 à 2004, le programme national de lutte contre les hépatites vaccinait à la naissance. Pendant 5 ans, nous avons vacciné à la naissance. C’est en 2005 que nous avons changé de

stratégie, parce que nous avons saisi l’opportunité du Gavi pour aller vers des vaccins combinés qui ne peuvent pas être utilisés à la naissance. C’est toute la problématique à laquelle nous faisons face aujourd’hui, parce qu’il nous faut absolument revenir à la vaccination à la naissance.

Existe-t-il des méthodes de prévention contre ces affections ?

Il y en a pour l’hépatite B parce qu’on a un vaccin. Pour l’hépatite C, nous n’avons pas de vaccin, alors que son pouvoir évolutif c’est comme pour la B. Mais, il existe d’autres moyens de prévention. Quand on regarde les modes de transmission, qui sont essentiellement des modes de transmission à travers les produits biologiques tels que le sang, la sécurité transfusionnelle est extrêmement importante pour limiter la transmission. En terme de prévention, une bonne sécurité transfusionnelle va nous permettre de lutter contre les hépatites, que ce soit l’hépatite B ou C. Il y a d’autres moyens, parce qu’on sait que l’hépatite B est une maladie sexuellement transmissible. Donc, les mêmes modes de transmission quasiment que le VIH sida. Tout ce qui marche pour le sida, marche pour l’hépatite B et C, en terme de prévention.

La journée mondiale de lutte contre les hépatites sera célébrée le 28 de ce mois, qu’est-ce qui est prévu cette année ?

Nous avons un gros problème. Il nous faut aujourd’hui décentraliser la prise en charge des malades atteints d’hépatite. Les malades se sont beaucoup plaints. Venir de Tambacounda, de Ziguinchor vers Dakar, alors que nous pouvons avoir un autre système qui permet la prise en charge des malades au niveau des différentes régions, des différents districts, c’est ce que nous voulons faire. Ce que nous voulons, c’est une mise à niveau de l’ensemble des médecins de districts, des médecins de région, des médecins généralistes, des médecins internistes pour pouvoir prendre en charge les porteurs chroniques du virus de l’hépatite B ou C. Si nous ne faisons pas ça, seule une poignée de malades seront prise en charge par des spécialistes dont la majeure partie sont à Dakar ou à Thiès et c’est un gros problème. Nous ne pouvons pas faire de la santé publique de cette manière. Il nous faut toucher le maximum de personnes, il nous faut donner le maximum d’accès aux médicaments, aux structures médicales, à nos différents malades. C’est notre combat cette année, d’aller vers la décentralisation de la prise en charge des porteurs chroniques. Nous aurons un atelier de deux jours, le 27 et le 28, où nous ciblerons toutes les structures qui font la transfusion, les médecins de district et autres pour qu’on aille vers un consensus national. Nous avons des consensus venant de l’organisation mondiale de la santé, de l’Europe etc., mais ces consensus ne s’adaptent pas complètement à notre contexte. Nous sommes obligés de les revisiter, de voir ce qu’on peut faire pour une bonne prise en charge de nos malades en nous rapprochant évidemment le maximum des lignes directrices fixées par l’OMS et l’Union Européenne, mais en tenant compte également de nos contraintes financières. ■

PLUS DE 2 MILLIONS DE SÉNÉGALAIS EXPOSÉS AUX VIRUS DES HÉPATITES

Des campagnes de dépistage sont prévues

La prise en charge des hépatites virales est devenue "une priorité" des autorités sénégalaises. Pour mieux lutter contre ces virus, des campagnes de dépistage sont prévues.



■ VIVIANE DIATTA

Plus de deux millions de personnes sont exposées aux virus des hépatites, au Sénégal. L'annonce a été faite hier par le Directeur de la Santé Docteur Pape Amadou Diack au cours d'un atelier de consensus sur la prise en charge des hépatites virales B et C au Sénégal, en prélude à la journée mondiale de lutte contre ces infections virales prévue aujourd'hui. Selon Docteur Diack (*photo*), le Sénégal est déterminé à faire davan-

tage d'efforts dans le sens de la prévention. Car, dit-il, pour lutter contre les hépatites, il faut suivre le schéma de la lutte contre le Sida. Il faut également mettre l'accent sur le dépistage. "Des campagnes vont être organisées dans ce sens. Au niveau international, il est retenu le principe de déployer le maximum d'efforts, dans le cadre de la lutte contre les hépatites. Qui, il faut le dire, sont plus ou moins négligées. Mais maintenant, la détermination est là. Nous savons que le fardeau est très lourd", a dit Dr. Diack

A l'en croire, le Sénégal est très proche de l'objectif de la vaccination à la naissance. "Nous avons des traitements, il faut peut-être élargir la gamme et renforcer davantage. Il y a des discussions pour finaliser avec la pharmacie nationale d'approvisionnement pour améliorer l'accès aux médicaments au niveau international", a rassuré le directeur de la santé, avant d'inviter la population à s'inscrire dans les mutuelles, car cela permettra de faciliter l'accès aux soins aux médicaments.

Pour le coordonnateur du Programme National de Lutte contre les hépatites au Sénégal (PNLH) Professeur Aminata Sall Diallo, la prévalence de l'hépatite B au Sénégal, comparée de 1999 à 2015, a diminué. "Au moment où on a démarré le programme, la prévalence des porteurs chroniques dans la population générale était de 17%. Aujourd'hui elle est de 11%. Cela veut dire que nous avons des résultats importants, dans le cadre de la diminution", a souligné Prof Diallo. Selon elle, ces résultats ont été favorisés par la vaccination à large échelle des enfants.

Toutefois, elle a soutenu qu'il y a beaucoup de difficultés au niveau national en ce qui concerne les avancées thérapeutiques. "Au niveau

MBOUR : POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES MALADES

L'hôpital départemental bénéficie d'une clinique du diabète et de l'hypertension artérielle

Désormais, la population du département de Mbour n'aura plus besoin de se déplacer jusqu'à Dakar pour des soins relatifs au diabète et à l'hypertension artérielle. En effet, le centre hospitalier du département dispose depuis la semaine dernière d'une clinique du diabète et de l'hypertension artérielle (CDH), 6ème du genre dans tout le Sénégal. Ce qui explique la multiplication des CDH, selon Fatou Faye, la représentante des partenaires américaines de l'ONG Weer Africa : "Les études mondiales de risques diabétiques ont montré que l'Afrique subsaharienne va être la plus touchée par la maladie du diabète d'ici à 2030. C'est dans le but d'une anticipation que nous envoyons depuis 2011 des médecins à Mbour chaque année (...) pour renforcer leurs connaissances", a déclaré Mme Faye lors de la cérémonie d'inauguration de la clinique, jeudi dernier. Déjà le nombre de malades devient de plus en plus inquiétant surtout avec le fait que la maladie est incurable. Selon Babacar Dieng, président de l'association sénégalaise de soutien et d'assistance aux diabétiques (ASSAD), "cette infrastructure est une grande chance pour le département. Elle va permettre aux malades d'économiser beaucoup d'argent et de gagner plus de temps parce que nous regagnons la capitale à chaque rendez-vous. Le nombre de diabétiques est très important parce que notre association compte 400 membres sans tenir compte des malades qui ne se sont pas signalés."

Pour désengorger les hôpitaux de Dakar qui ont des problèmes d'accueil dus au nombre exorbitant de malades, docteur Mor Diop, directeur des laboratoires Sanofi, a mis une politique "d'accroissement du niveau de sensibilisation des populations sur le diabète ou l'hypertension artérielle qui est devenu une priorité pour Sanofi, qui est un laboratoire qui produit des médicaments. C'est pourquoi le CDH de Mbour est le 6ème centre inauguré par Sanofi, ce qui permet de décentraliser la prise en charge, la sensibilisation et la prévention" ».

ANDRÉ BAKHOUM (MBOUR)

mondial, nous avons de nouvelles molécules qui permettent aujourd'hui de contrôler l'hépatite B, dans 90% des cas, de guérir l'hépatite C dans 100% des cas. Mais le coût de ces molécules est de 84 mille dollars en Amérique, 56 mille euros en Europe, et 1 700 dollars en Égypte en ce qui concerne le traitement de l'hépatite. Nous ne sommes pas dans ces modèles thérapeutiques. Ce que nous faisons ici au Sénégal en ce qui concerne l'hépatite C, c'est l'association de l'interféran et de la ribaviline,

en attendant de pouvoir permettre l'accès à ces nouvelles molécules", a-t-elle soutenu.

Pour elle, le Sénégal ne profite pas des opportunités internationales qui lui sont offertes aujourd'hui. Parce que "nous sommes dans un contexte de pauvreté qui fait que nous devons faire un plaidoyer pour agir sur l'industrie pharmaceutique. Nous devons agir au niveau international, pour avoir des subventions, pour pouvoir accéder à ces nouvelles molécules. Nous pouvons mieux faire". ■

DÉMARRAGE DES ÉPREUVES DU BFEM

203 060 candidats sur tout le territoire

Les épreuves du Brevet de fin d'études moyennes ont démarré hier sur l'étendue du territoire national, avec un total de 203 060 candidats répartis en 977 centres et 1 136 jurys. Dans certains centres visités, les candidats se montrent optimistes par rapport aux premiers sujets.

■ HABIBATOU TRAORE (STAGIAIRE)

Après plus d'une heure de réflexion sur les épreuves de dissertation, Amina et ses camarades se sont retrouvés hier dans la vaste cour du Lycée de Ouakam, discutant des sujets proposés et se laissant aller à des commentaires. En effet, les épreuves du brevet de fin d'étude moyenne (Bfem) ont démarré hier sur l'ensemble du territoire national. A Ouakam, comme ailleurs, les deux sujets de dissertation proposés ont porté sur l'immigration clandestine et un passage tiré du roman de Mariama Ba "une si longue lettre".

Dans la cour, sous l'ombre d'un arbre, Amina et ses condisciples

discutent bruyamment, avec jovialité. Chacune justifie le choix de son sujet. Mais, elles se montrent toutes reconnaissantes envers leurs professeurs de français, car les deux sujets ont été traités en classe. Amina a traité celui relatif à l'émigration clandestine. "J'ai choisi de traiter ce sujet, car j'ai eu une bonne moyenne, lors des exercices en classe", dit-elle. La donzelle a toutefois pris son temps, pour ne pas bâcler son travail. "J'ai composé en une heure trente minutes, j'ai surtout insisté sur l'introduction et la conclusion pour laisser une bonne impression au correcteur", précise-t-elle.

Fatou a elle préféré le deuxième sujet : "Le livre, outil d'échange, de



Démarrage des épreuves à Tamba

divertissement et d'acquisition de savoir", afin d'illustrer son texte par des citations de son œuvre au programme. "J'ai lu Une si longue lettre de Mariama Ba, à plusieurs reprises. Donc, j'ai préféré choisir ce sujet", confie Fatou, les cheveux au vent, animée par le sentiment du travail bien accompli. Abdoulaye se présente pour la deuxième fois au Brevet de fin d'études moyennes. Le jeune homme au teint clair ne pouvait pas choisir le sujet sur le roman de Mariama Ba. Le débit rapide, il s'explique : "Je n'étais pas régulier lorsqu'on s'exerçait sur le roman. Mais, je suis optimiste par rapport à mon travail.

Le lycée de Ouakam englobe deux jurys. Le président M. Badji assure que toutes les dispositions ont été prises pour le bon déroulement des

épreuves. Sur la coïncidence du Bac et du Bfem, le centre est épargné. "Le lycée de Ouakam n'est pas un centre du Bac. Donc, on n'a pas de problème de correcteurs et de salle", fait savoir le président du jury. Après les épreuves de la dissertation, place à celles de la dictée et du texte suivi de questions (TSQ). La dictée, réputée "bête noire" des élèves, a porté sur le livre de Nafissatou Dia-Diouf : "Retour dans son village natal".

Dans les couloirs de l'école privée catholique Anne Marie Javoueh (AMJ), les potaches se charrient. "Je pense que je n'aurai pas une grosse moyenne à la dictée", lance une voix. Vêtue d'une robe blanche et chaussée de baskets de la même couleur, Jeanne se tient dans son coin, un roman à la main. Pour cette candidate au jury C, option Pc, le résultat

de la dictée dépend de plusieurs facteurs. "A mon niveau, la dictée et le TSQ ont été abordables, car je suis adepte de la lecture. Ensuite, l'enseignant qui nous faisait la dictée prenait son temps en marquant des pauses, dans le but de nous faciliter l'exercice", dit-elle.

Inquiétude sur le nombre de professeurs

A l'entrée de l'établissement, les candidats du Bac attendent avec impatience les résultats du premier tour. Une situation qui ne risque pas de perturber l'évolution des épreuves du Brevet de fin d'études moyennes, selon le président du jury C. M. Sané s'inquiète toutefois du nombre de correcteurs en français déployés dans son jury. "J'ai suffisamment de surveillants et de secrétaires, seulement, il me fallait quatre correcteurs en français, mais j'en ai uniquement deux. Toutefois, j'espère que les choses évolueront positivement", laisse-t-il entendre. Après les épreuves de français, les élèves devaient reprendre à 15h pour composer en Anglais et Science de la vie et de la terre (Svt).

Le coup d'envoi est ainsi donné pour 3 jours d'examen, avant de délibérer et de permettre à certains de franchir les portes de l'enseignement secondaire. ■

AFFAIRE DES PRÉSUMÉS HOMOSEXUELS DE LA CITÉ ALIOUNE SOW

Jugés aujourd'hui, les prévenus clament déjà leur innocence

C'est aujourd'hui que seront jugés les sept jeunes arrêtés à la cité Alioune Sow pour des actes présumés d'homosexualité. Mais d'ores et déjà, ils contestent tous les faits.

FATOU SY

Leur arrestation, le 21 juillet dernier, à la cité Alioune Sow de Golf Sud, pour des faits présumés d'homosexualité, a fait le buzz sur la toile. Elle a également alimenté les principales émissions de faits divers des radios de la place et noirci les pages de faits divers des journaux. Mais l'affaire, qui doit être jugée aujourd'hui devant le tribunal des flagrants délits de Dakar, risque d'être une montagne qui accouche d'une souris. En fait, d'après nos sources très au fait du dossier, aucun des prévenus n'a reconnu ni les faits d'acte contre nature ni la détention et l'usage de chambre indien.

L'affaire a éclaté lorsque la dame Nd. Ngom, excédée par les vols récurrents commis par son fils, s'est rendue avec des policiers à l'appartement où vit son enfant, depuis huit mois. Les éléments du commis-

sariat central de Guédiawaye disent avoir trouvé dans une chambre deux individus "dans une position compromettante", tandis que les cinq autres étaient sous la douche. La police a mentionné avoir également découvert, dans le salon, un cornet de chanvre indien ainsi que deux joints entamés et des produits pharmaceutiques ou plutôt du lubrifiant. Toutes les sept personnes trouvées sur place ont été embarquées, mais elles contestent toutes les faits. Elles ont soutenu n'avoir vu ni le chanvre indien ni les produits lubrifiants et ne sont pas non plus des homosexuels.

Entendu le premier, D. Sène a laissé entendre que l'appartement appartient à son oncle Y. D qui avait convié ses amis à un "yendou". Après le repas, son oncle est parti aux environs de 16 heures, les laissant dans la maison pour aller récupérer des clés. Selon le jeune tailleur, il s'est assoupi

au salon et il a été surpris, dans son sommeil, par l'arrivée de sa mère accompagnée de policiers. Aussi a-t-il nié avoir été interpellé sous la douche. M. Bassène a aussi déclaré qu'il n'était pas sous la douche, à l'arrivée des limiers. J. D. Santos, Nd. Mboup et M. Thiam ont reconnu certes leur présence dans la salle de bain, mais ils ont affirmé qu'ils n'étaient pas nus. Ils ont expliqué qu'ils y étaient pour s'y cacher, car ils ont eu peur de la présence policière. Le même argument a été servi par S. Ndiaye sur qui il aurait été trouvé des messages d'amour destinés à un homme. Le mis en cause a expliqué avoir reçu les messages compromettants d'un nommé Dieylani qui voulait le présenter à quelqu'un qui aurait besoin de son numéro.

Les prévenus qui feront face aux juges aujourd'hui, s'ils ne sont pas renvoyés, vont à coup sûr persister dans leurs dénégations. ■

CONFÉRENCE INTERNATIONALE ISLAM ET PAIX

Les remèdes de Cheikh-al-Islam contre l'extrémisme

Proposer des solutions contre le terrorisme et l'image écornée d'un islam violent et radical. C'est l'objectif de la rencontre internationale sur l'avènement d'une paix mondiale, initiée par la communauté de Médina Baye, qui se tient aujourd'hui et demain à Dakar.

OUSMANE LAYE DIOP

En prélude à la conférence "contribution de l'Islam à l'avènement d'une paix mondiale durable" qui s'ouvre aujourd'hui, les organisateurs ont fait face à la presse hier pour faire le point sur les points essentiels de la rencontre. Une initiative de la section sénégalaise de Jamiatu Ansaarud-Dîn (JAD) créée en 1940, qui se justifie d'après le contexte de dévalorisation de l'image de l'islam que véhiculent le terrorisme et l'extrémisme religieux dans la sous-région, en Arabie particulièrement. Pour son président, Khalifa Ibrahim Niasse, la discussion et l'entente seront obligatoires pour cette paix dont le monde a tant besoin. "Quand les gens refusent de discuter, les armes vont crépiter à la place. Donc il est vital de faire taire les armes et de se parler", lance-t-il.

Une rencontre d'autant plus importante que les actes de terrorisme sont commis par des individus qui se réclament de la religion musulmane. Les organisateurs disent proposer un autre discours pour combattre efficacement l'embrigadement des organisations terroristes. Prenant exemple sur une jeune fille syrienne



Babacar Niass

ayant pris l'initiative personnelle de se faire exploser croyant que c'était le raccourci pour aller directement au paradis ; Ahmadou Samb, président de la commission des finances de cette rencontre, estime que la majorité est restée silencieuse et que le moment est venu de faire passer un message de paix. Pour lui, "il s'agira d'affirmer la nature éminemment pacifique de l'islam, dans ses textes et ses applications par la grande majorité des musulmans".

Actes concrets

Cette conférence qui sera éclatée en plusieurs sous-thèmes, dont femmes école de la paix, jeunesse

vecteur de la paix ; menaces contre la paix : extrémisme et terrorisme ; Islam solidarité et paix... Les communautés religieuses du pays, l'Eglise et des délégations étrangères sont attendues à Dakar. Le Khalife général des "Niassènes" Cheikh Ahmed Tidiane Ibrahim Niasse est déjà dans la capitale pour honorer de sa présence la conférence. Au total, près de 500 invités de différentes nationalités sont attendus. "Nous n'entendons pas nous réunir, parler et partir. Nous allons formuler des recommandations pour juguler ces menaces qui pèsent sur la paix", prévient Ahmadou Samb.

Le comité d'organisation estime que les garanties personnelles d'engagement du président Macky Sall et du parrain Mouhammad VI roi du Maroc, sont un motif de plus d'espérer que les résolutions de cette rencontre seront traduites en actes concrets. Les membres n'excluent pas l'éventualité de transmettre les conclusions et actes aux organismes internationaux, comme l'ONU, en complément aux solutions déjà existantes sur la question. "Pour poser les jalons d'un monde plus pacifique au sortir de cette conférence", souhaite M. Samb. ■

CONDAMNÉ À TROIS ANS DE PRISON POUR VOL AVEC VIOLENCE

Le mécanicien a arraché trois dents et fracturé les deux doigts de sa victime

Les trois ans de prison infligés au mécanicien Bampassy n'ont surpris personne hier. Même devant la barre, il avait du mal à se contenir. Ne tenant pas en place, il gesticulait, puis parlait à haute voix. Au bout de cinq minutes d'audition, le juge lui a demandé si tout allait bien. "Oui je vais bien". Telle a été sa réponse, faisant ainsi comprendre qu'il jouissait de toutes ses facultés mentales. Ensuite, les débats d'audiences ont pu se poursuivre. Le prévenu a donné sa version des faits : "Il est descendu d'un bus Tata et m'a trouvé devant l'atelier de mécanicien où j'exerce mon métier. Il m'a accusé de vol, puis l'on a commencé à se bagarrer. Lorsque les gens qui se trouvaient aux alentours nous ont séparés, il est allé à la police des Parcelles Assainies pour me dénoncer."

Mais selon le plaignant Antoine, les faits se sont déroulés autrement. Il venait de retirer de l'argent, une somme de 250 000 francs CFA, lorsqu'il a pris le bus. Il a sorti de son porte-monnaie un billet de mille francs Cfa, pour son ticket de transport. A l'en croire, c'est là que son agresseur a dû voir l'argent, avant de le lui voler. Lorsqu'il a vu Bampassy descendre du bus, il a vérifié et constaté qu'il n'avait plus son porte-monnaie. Il l'a suivi et lui a demandé de le lui rendre. Mais, Bampassy s'en est violemment pris à lui. Il lui a donné un violent coup à la bouche et d'autres qui lui ont enlevé trois dents, avant de lui fracturer deux doigts de la main droite.



D'ailleurs à la barre, le plaignant s'est présenté avec un pansement. Après la bagarre, poursuit-il, il est rentré chez lui en saignant. C'est trois semaines plus tard, puisque pendant tout ce temps il était incapable de marcher, qu'il a saisi la justice. Pendant ce temps, le procureur n'a eu de cesse de demander au prévenu de se tenir correctement. D'ailleurs, il a fini par demander une application de la loi. Car, au moment de finir son audition, le plaignant a déclaré que son mal-faiteur est un danger pour la société et ajouté que la seule chose qu'il souhaite est son emprisonnement, mais non des dommages et intérêts. Mais sans que la parole lui soit donnée, le prévenu a lancé : "Ah ! C'est toi qui vas m'emprisonner ?" Etonné, le procureur lui a ordonné de se taire. Le juge lui a infligé trois ans d'emprisonnement ferme. ■

AMINATA FAYE (STAGIAIRE)

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Un réseau des femmes lancé à Fass, Colobane, Gueule Tapée

Le réseau des femmes pour le développement communautaire (RFDC) a été lancé hier, dans la commune de Fass, Colobane, Gueule Tapée. Ces femmes veulent accompagner le programme d'urgence pour le développement communautaire (PUDC), dans ses activités.



Ndèye Fatou Ndiaye

Les femmes de la commune de Fass, Colobane, Gueule Tapée prônent le développement communautaire. Elles ont lancé hier, le réseau des femmes pour le développement communautaire (RFDC), dans leur commune, afin d'aider les femmes des 19 communes de Dakar. Elargi à d'autres régions, ce réseau prend en compte les groupements féminins, les associations de femmes, de jeunes, mais aussi des jeunes garçons. Le concept est d'aider, d'accompagner les femmes, de les former, jusqu'à ce qu'elles puissent acquérir des connaissances et obtenir des financements à travers des banques qui sont en collaboration avec le réseau. La présidente du RFDC, Ndèye Fatou Ndiaye, conseillère municipale à la mairie de Fass, Colobane, Gueule Tapée, annonce que leurs actions consistent à donner une formation adéquate à ces femmes, en les poussant à créer des Groupements d'intérêts économiques (GIE), des groupes économiques et aussi les mettre en rapport avec des institutions bancaires.

"L'objectif est de créer 100 GIE, dans les communes et de les accompagner dans leur développement et leur recherche de moyens, de contacts avec les organismes". Apolitique, selon la conseillère municipale, ce réseau se lance et s'intègre dans le programme du chef de l'Etat Macky Sall qu'est le PUDC, pour lequel elles demandent une collaboration active et bénéfique. Toutefois, elles comptent sur l'appui du maire de leur commune, Ousmane Ndiaye, pour démarrer leurs activités. 10 millions de F CFA de garantie ont été déposés par ce dernier, comme fonds, dans une banque. "Je me suis initié au projet, pour pouvoir accompagner les femmes de la commune et ainsi aider les femmes du Sénégal. Celles-ci sont fatiguées et méritent un soutien", déclare le maire. "J'ai déposé 10 millions de F CFA à la banque. En retour, elle nous a donné une enveloppe de 60 millions de F CFA, qui peut aller jusqu'à 150 millions de F CFA". Ousmane Ndiaye les exhorte à aller vers des résultats concrets, d'ici à un mois, pour faire le bilan. Cependant, une ligne de conduite leur a été soumise.

Le maire : "Nous allons refaire la place de l'Obélisque"

Lors de cette manifestation, le maire de la commune Ousmane Ndiaye a annoncé qu'un appel d'offres de 400 millions de F CFA, va être lancé pour embellir la place de l'Obélisque. "Nous allons refaire la place de l'Obélisque, devenue la place de la nation. Nous sommes en partenariat avec le ministre du Cadre de vie Diène Farba Sar, qui va lancer un appel d'offres, bientôt", souligne Ousmane Ndiaye. Selon lui, la place va pouvoir accueillir maintenant des activités dignes de ce nom. ■

AIDA DIENE

POLÉMIQUE SUR LA GESTION DE L'EAU A TOUBA

Cheikh Aliou Mbacké donne sa version des faits

Le président du Comité Initiative Eau de Touba réagit à la plainte déposée contre lui par la société américaine "BSL Water Solution SA" auprès du tribunal régional de Diourbel. Il est accusé de détournement d'objectif et de vente illégale d'eau à Touba. Dans un communiqué parvenu à EnQuête, l'administrateur du Comité initiative pour l'eau à Touba, Malick Badiane, accuse des "Mbacké-Mbacké" tapis dans l'ombre d'être derrière Amary Guèye pour, dit-il, "nuire à l'image et la réputation de Serigne Cheikh Aliou Mbacké".

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Dans son édition du samedi 25 juillet 2015, EnQuête avait fait part d'une plainte contre Serigne Cheikh Aliou Mbacké (photo), président du Comité Initiative Eau de Touba (CIET). Cette plainte déposée auprès du tribunal régional de Diourbel est l'œuvre de Amary Guèye de la société américaine "BSL Water Solution SA". M. Guèye accuse Serigne Cheikh Aliou Mbacké de "détournement d'objectif et de vente illégale d'eau à Touba". Après cette sortie, le camp adverse a très vite réagi. Et dans un communiqué, dont une copie est parvenue à EnQuête, l'administrateur du Comité initiative pour l'eau à Touba, dément



d'une manière catégorique ces allégations. D'après M. Badiane, il y a des "Mbacké-Mbacké" tapis dans l'ombre qui sont derrière Amary

Guèye. Leur intention, dit-il, est "de nuire à l'image et la réputation de Serigne Cheikh Aliou Mbacké". "Cette fâcheuse tendance tend à se

répéter, il s'agit de la même équipe qui avait voulu faire capoter le télédon. Il est temps que cela cesse sinon nous allons les démasquer et les citer nommément", menace Malick Badiane.

Par ailleurs, pour revenir sur les faits qu'on reproche au président du CIET, M. Badiane souligne que ce dernier qui est accusé d'enrichissement illicite par la société américaine "BSL Water Solution SA" "n'a même pas de salaire" à Mahu Rahmati". En plus, dit-il pour défendre son président, "aucun franc ne transite par lui et toutes les recettes et contributions sont directement versées dans les comptes du CIET ouverts à cet effet".

"BSL Water Solution SA" accuse Cheikh Aliou Mbacké de "s'approprié illégalement" les machines destinées au projet. Cette machine, révèle M. Guèye dans EnQuête du samedi dernier, a une capacité de production de 1200m3/jour. Etant donné que M. Mbacké a exploité les machines pendant plus de deux ans et qu'il vend le m3 d'eau à 10 000 F, il estime le préjudice à plus de 8 milliards de F Cfa. Cela constitue à ses yeux un enrichissement illicite sur le dos de la ville de Touba et au détriment de sa société. Mais dans sa version des faits, l'administrateur du Comité initiative pour l'eau à Touba, Malick Badiane, affirme que c'est le Khalife général des mourides qui,

informé de l'arrivée des machines, "a donné instruction à Serigne Cheikh Aliou de prendre toutes les mesures nécessaires afin de procéder à leur installation". "Nous n'avons jamais eu vent des conditions d'acquisition du marché notamment la relation contractuelle entre BSL et l'Etat du Sénégal. Un an après la livraison du matériel, nous avons procédé à son installation et à sa mise en service sans aucun document à l'appui parce que Monsieur Guèye avait fait une rétention des documents techniques", tient à préciser M. Badiane.

4 000 F le m³ d'eau au lieu de 10 000 F

Par rapport à la capacité de production des unités installées, Malick Badiane dément les arguments selon lesquels la machine a une capacité de production de 1 200 m3/jour et que le m3 est vendu à 10 000 F. "C'est une contrevérité notoire. L'unité produit 30 m3 par heure et cela se justifie aisément du fait qu'un camion de 5 m3 se remplit en 10 minutes soit 1 m3 toutes les 2 minutes", précise-t-il. Avant de poursuivre : "L'eau traitée est vendue à 4 000 francs le mètre cube au lieu de 10 000 francs contrairement aux allégations de Amary Guèye. Le CIET a installé un système de distribution de masse afin de doter les populations de Touba d'une eau saine et à moindre coût." ■

EN VUE

85E ANNIVERSAIRE DE DOUDOU NDIAYE COUMBA ROSE

Deux semaines au rythme du maestro au bâton d'or

L'Ambassade des États-Unis, le Ministère de la Culture et de la Communication et, entre autres, la Ville de Dakar se sont associés à de nombreux privés afin de pouvoir fêter comme il se doit le 85e anniversaire de Doudou Ndiaye Coumba Rose, virtuose de la percussion traditionnelle sénégalaise. Les dites festivités se dérouleront sur deux semaines avec concerts, ateliers et vernissages.



■ SOPHIANE BENGELOUN

Le maestro Doudou Ndiaye Rose fête son 85e anniversaire aujourd'hui et c'est une occasion toute trouvée de mettre les petits plats dans les grands ! En effet, l'Ambassade des États-Unis, l'Ambassade du Japon, le Ministère de la Culture et la Ville de Dakar ont décidé de nouer un partenariat avec des entreprises du secteur privé pour que la fête soit grandiose et puisse se dérouler sur pas moins de deux semaines.

Plusieurs artistes locaux et inter-

nationaux sont donc conviés à ce jubilé de la percussion traditionnelle dans le cadre d'ateliers, de répétitions, de vernissages et de concerts qui retraduiront, dans un nouvel écho, le style si atypique qui fait le renom du bâton d'or de la famille Rose. Ainsi, un coup d'envoi avait déjà été donné la semaine dernière avec le démarrage, au Centre Culturel Blaise Senghor, de nombreuses sessions de répétition en vue de la tenue, le week-end, de deux événements privés et, cette semaine, de concerts ainsi que d'un vernissage d'œuvres

d'art inspirées du parcours de l'artiste.

A compter de ce soir, 28 juillet, qui est la date à proprement parler de l'anniversaire, la Loman Art House (Ouakam) et la « Place d'Jardin » (Liberté VI) tiennent conjointement un spectacle de la troupe de la famille Rose et le vernissage d'une exposition d'arts plastiques de grande envergure rendant hommage à l'illustre percussionniste. Après-demain jeudi, ce sera le Grand Théâtre de Dakar qui accueillera un événement organisé par l'Ambassade des États-Unis. Baptisé "Sabarap", ce projet musical conçu par Ibaaku ExStax, du groupe IScience, réunit des groupes sélectifs de performeurs hip-hop à Dakar qui vont interagir avec Doudou Ndiaye Coumba Rose lui-même pour un concert live plein de surprises.

Le pinacle dudit anniversaire se tiendra le 1er août, à l'Hôtel de Ville, avec la grande finale de Tann béer organisé dans le cadre de ce jubilé et un spectacle de clôture offert par le maestro et sa famille. A noter que l'entrée est libre et gratuite pour tous ces concerts. ■

2^{EME} ÉDITION OPEN DOORS

La chance aux undergrounds

20 groupes à faire jouer en une seule soirée paraît irréalisable surtout quand ils sont des undergrounds sénégalais. Pourtant, Diegui Rails records promet de le réussir. Ses administrateurs étaient en conférence de presse hier au Grand-théâtre.

Une fois encore les undergrounds vont avoir l'occasion de prêter sur la scène du Grand-théâtre, non pas pour accompagner un overground mais plutôt pour faire leur propre spectacle. C'est le label "Diegui rails records qui leur en donne l'opportunité dans le cadre de la deuxième édition de "Open Doors". Une initiative qui donne la chance à tous les rappeurs qui n'ont pas d'albums de se faire connaître.

Ce sera ce 31 juillet comme l'ont annoncé hier les organisateurs qui faisaient face à la presse dans l'une des salles du Grand-théâtre. Le graffeur Docta, la danseuse Gacirah Diagne et le rappeur Ndong D de Daara Ji Family sont les parrains de la présente édition au moment où Dyno et PPS en sont les guest stars. Comme l'année dernière, une vingtaine de groupes est attendue à cette soirée. Cela semble lourd et la première édition avait démontré qu'il est quasi-impossible de faire jouer autant de crews en une seule soirée. En effet, l'année dernière, celui qu'on pouvait considérer comme l'attraction du show, Ngaaka Blin-D, n'a pu prêter tout comme Fuk'N'Kuk. Les organisateurs avaient même demandé une rallonge d'une heure sur le temps octroyé par les gérants du Grand Théâtre. L'on pensait que cette expérience allait servir pour l'organisation de la deuxième édition, mais c'est sans compter avec la témérité des organisateurs. Ils sont d'avis que ce couac noté l'année dernière était lié au retard accusé dans le démarrage du spectacle. "On avait prévu de commencer à 18h. Mais c'est vers 23h seulement qu'on a

pu démarrer. Cette année, il y a un temps de passage et une heure de passage pour tous les groupes afin d'éviter d'avoir les mêmes problèmes que ceux qu'on a eus lors de la première édition", rassure Youssou Cissé de Diegui rails records.

En attendant, les fans de Ngaaka Blin D peuvent afficher le sourire, leur idole figure encore dans la programmation de cette année. Toussa "la révélation du hip-hop" en 2014, Rifou de Kaolack, Beccaye, la bande à Sall Ngary ou le Carré d'As, OMG, Red Lion, Leuz Diwane G, S'killaz, Avokat, N'Sense, etc. sont les crews choisis cette année. Une sélection qui regroupe la crème de l'underground à l'exception du très talentueux Dip Dundu Guiss qui est le plus en vue actuellement. "On a tout fait pour avoir Dip dans la programmation. On était même prêt à casquer fort pour cela. C'est au dernier moment qu'il s'est retiré sans fournir une explication", s'est désolé Youssou Cissé du label organisateur. Autant de sacrifices à faire juste pour faire venir un artiste alors que les moyens ne le permettent même pas. En effet, Diegui rails records n'a presque pas de sponsors et les rares soutiens qu'il a se limitent à la logistique au moment où les cachets pèsent lourd sur la balance des finances. "Pour l'instant, on roule avec nos propres moyens. Le ministre de la Culture nous a donné la sono, ce qui nous fait un peu moins de dépenses, même si le budget prévisionnel est de 10 263 000 F Cfa", renseigne Youssou Cissé. ■

BIGUÉ BOB

MOTS FLÉCHÉS • N° 1199 (FORCE 3)

CONSCIENTES	MOT DE DOUTE	PAS D'AVANTAGE	COIFFURE MILITAIRE	DÉCOH-CERTERA	UNIFORMES
RASSURÉ	CARRÉ D'UN PLATEAU DE JEU	ACCUEILLIE	DÉCENTE	MOT D'AJOUT	
				FAILLERIE	
GROSSE VAGUE			PONNE OU GURCUNA		
EXPRIMÉS			POUE		
		IL SONNE LA CHARGE			
		BOISSON AU RHUM			
PASSION PASSAGÈRE				NATIONS UNIES	
POUR HÉLER				GRAND VÉGÉTAL	
	QUI SUBSISTE				
	ÊTRE ORIGINAL				
CITÉ DE CARNIVAL			FEUILLETONS TÉLÉVISÉS		
LAVÉE DE L'OFFENSE			RUMINANT NORDIQUE		
				MOT D'HÉSITATION	ARRIVÉE À TERME
				BOÎTE À SUFFRAGES	
DE LÀ		À BUX			DEUX SEMESTRES
ESSEULA		FIBLRES			STATION POUR TRAIN
			GOUVERNEMENT D'UN ROI		
			DE MÊME		
PARMI	POISON DE SERPENT			BRONNE BALLE	
	EFFRONTÉS			ANTILPE D'AFFICIE	
			UNITÉ DE CHALEUR		PÉTRIFIÉE
			SOIRÉE DANSANTE		
LANGUE DU MAROC				LE SCOT QUE EN EST UN	
MATIÈRE À BLOU				ÉNONCE	
	AMOUR DE JULIETTE				ANIMAL PARESSEUX
	VAGUE HUMAINE				PARBL
BIEN EN CHAIR			INT EN MOUVEMENT		EXPRIMÉ SA GAIETÉ
CHOIX DOULOUREUX			À MOITIÉ		
				PÉRIODE POUR LES GÉOLOGUES	
PARTIE D'ÉCLUSE			PAYS MÉDI-TERRANÉEN		

horoscope

Bélier
 ☿ **Relationnel** : ce mardi vous donnera l'occasion de mettre un peu de fantaisie dans votre vie amoureuse ou familiale. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez heureux d'avancer dans certains projets. C'est un mardi parfait pour marquer des points et innover. ▼ **Bien-être** : bel enthousiasme et bel esprit d'entreprise.

Taureau
 ☿ **Relationnel** : pour vous aussi, ce mardi sera parfait pour améliorer votre vie amoureuse et votre vie sociale. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez satisfait de l'évolution de vos projets ou de vos diverses entreprises du moment. ▼ **Bien-être** : optimiste et gai.

Gémeaux
 ☿ **Relationnel** : vous serez toujours aussi à votre aise en société ou en amour. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour travailler en équipe ou pour évoluer dans un environnement propice aux échanges. ▼ **Bien-être** : bel enthousiasme.

Cancer
 ☿ **Relationnel** : vous vous efforcerez d'être là pour vos proches ou votre partenaire. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous ferez preuve d'une certaine organisation qui vous permettra de faire face aux imprévus du jour. ▼ **Bien-être** : vous ne serez pas à l'abri d'une forme d'épuisement.

Lion
 ☿ **Relationnel** : vous serez heureux de partager un bon moment avec vos proches ou votre moitié. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : aujourd'hui, il y a de fortes chances pour que vos efforts soient récompensés. ▼ **Bien-être** : vous serez en pleine possession de vos moyens.

Vierge
 ☿ **Relationnel** : ce mardi vous verra plus proche de votre partenaire ou de vos enfants. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour aller vers des projets intéressants ou plus captivants. ▼ **Bien-être** : vous serez bien dans vos baskets et dans votre tête.

Balance
 ☿ **Relationnel** : ce devrait être une bonne journée pour élargir vos horizons amicaux. Pour d'autres, vous entretenez des bonnes relations avec votre partenaire. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez l'occasion de creuser un projet ou une action. Pour d'autres, vous serez plus observateurs. ▼ **Bien-être** : vous serez amené à puiser dans vos réserves.

Scorpion
 ☿ **Relationnel** : pour certains, vous renforcerez et donc consoliderez un lien existant. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : ce sera une journée parfaite pour sortir, bouger et avancer dans une entreprise. ▼ **Bien-être** : belle énergie et belle faculté d'adaptabilité.

Sagittaire
 ☿ **Relationnel** : votre esprit de famille sera un peu plus développé et vous aurez le sens du clan. Pour d'autres, vous vous efforcerez d'être plus attentifs aux autres. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez besoin d'avancer dans des projets concrets et solides. ▼ **Bien-être** : vous serez résistent et déterminé.

Capricorne
 ☿ **Relationnel** : vous aurez besoin de calme ou de vous retrouver en famille, voire à deux. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous saurez faire face à vos obligations. Pour d'autres, vous serez un peu plus intuitifs. ▼ **Bien-être** : vous serez très sensible à votre environnement.

Verseau
 ☿ **Relationnel** : pour certains, ce sera une journée propice aux confidences et aux retrouvailles. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous avancerez à votre rythme dans vos diverses entreprises. ▼ **Bien-être** : vous aurez besoin de tranquillité.

Poissons
 ☿ **Relationnel** : début de journée compliqué qui vous verra vous interroger sur votre avenir amoureux. ☼ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous ne pourrez pas faire ce que vous voulez et ce mardi vous aurez la sensation d'être limité. ▼ **Bien-être** : attention à la fatigue.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N°1198

H	M	T	C	B					
M	A	N	U	C	R	E	R	E	
L	O	T	O	E	P	O	U	X	
G	L	U	A	N	T	E	U	N	I
E	S	G	E	R	B	E	G		
N	B	N	E	M	O	S	S	U	
A	G	E	P	L	U	T	O		
A	R	R	O	S	O	I	R	U	S
D	O	N	T	B	R	A	V	E	
Z	E	N	A	P	E	U	R	E	R
	D	O	R	E	R	A	R	T	
O	S	E	R	T	A	S	S	A	
T	R	A	L	A	L	A	I	F	
I	E	C	A	R	O	R	N	E	
N	I	L	D	E	N	U	E	S	
B	O	L	E	T	E	S	T	S	
S	E	S	A	M	E	H	E	U	

SUDOKU N°905

9	6	7	3	1	5	2	8	4
3	4	1	2	7	8	9	6	5
8	2	5	6	4	9	7	1	3
4	3	2	5	8	1	6	9	7
1	5	8	7	9	6	4	3	2
6	7	9	4	3	2	8	5	1
2	1	3	9	6	4	5	7	8
7	9	4	8	5	3	1	2	6
5	8	6	1	2	7	3	4	9

SUDOKU N° 906

7	9		8		5			2	
		2						6	5
	8		1	4				9	
	2			5	3				1
3		4			1	6	5		
6				7		3			
4				2					7
		7		3	8	9	1		
8		9			4			3	

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:52
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:48
	• Guéwé : 20:48

MOT MÉLÉ EXPRESS N° 508

Ville sur la Têt

APPARENT	DELICATE	IMPLIQUEUR	POUDRIER
ARBRE	DERNIERE	INCRUSTE	RADUCIE
ASPIRINE	DULCINEE	INHABILE	REGRETTE
BILER	ELURE	INVOCUER	REPENSER
CAILLANT	ESTOCAGE	JAMBE	SERRER
CAMPAGNE	ETONNANT	LATITUDE	TOILE
CONTRITE	GASTRITE	LEGERETE	VAGABOND
DECAPOTE	GLAPIR	LOTTE	VERRE
DECRIER	QUERRIER	MORAL	VIDER
DECOUPLER	HYDRATER	NATALITE	VELLE

H	E	G	R	E	T	T	E	P	R	E	I	R	G	E	O	I	T		
E	E	P	A	E	L	I	R	E	I	R	R	E	U	G	R	D	N		
O	T	T	O	S	E	L	D	U	L	C	I	N	E	E	E	E	H	R	
P	E	I	A	U	T	T	E	I	E	A	P	I	D	T	R	C	A	E	
J	L	O	R	R	D	R	O	I	R	I	A	R	J	A	R	U	B	S	
I	A	A	A	T	D	R	I	N	V	L	L	I	P	C	E	P	I	T	
N	T	M	R	P	N	Y	I	T	N	L	G	P	M	I	S	L	L	O	
C	I	P	B	D	D	H	E	E	A	A	S	I	L	N	E	E	C		
R	T	A	H	E	M	T	O	C	G	R	N	N	A	N	F	E	R	T	A
U	U	G	F	L	E	G	E	R	E	T	E	T	L	O	P	E	T	O	
S	O	N	O	B	A	G	A	V	E	R	E	I	N	R	E	D	O	E	
T	E	E	R	R	E	V	E	I	C	U	O	D	A	R	R	I	L	A	
E	N	N	A	T	A	L	I	T	E	T	R	E	U	Q	V	N	I		

Le bout du tunnel

Comment le Président Macky peut sortir de l'impasse de son mandat de 5 ans
La pilule amère de la solution : la Démission ou la Pénitence (Qaf-fara)

La réduction du mandat présidentiel à 5ans occupe encore, les commentaires de l'actualité, dans les débats télévisés, les radios, les journaux et le quotidien des sénégalais. On épilogue sur les tenants et aboutissants de cette réduction par rapport à la durée légale mais, à ma connaissance, aucune solution n'est envisagée pour sortir le Président Macky de cette impasse. Cette contribution va dans ce sens, en cherchant à orienter les débats, dans des pistes de réflexion aptes à résoudre cette équation, comme l'éventualité d'une Démission par le Président Macky, pour respecter la parole donnée ou la Pénitence (Qaf-fara) qui lui permettra ; à la fois, de sauvegarder le respect de sa parole et la poursuite, à terme, de son mandat de 7ans.

Caractère sacré de la parole donnée

Le Coran l'a souligné. Si l'être humain, doté d'une personnalité complexe et volontairement imprévisible, à certains égards, se croit tout permis, dans sa conception à lui, de la liberté, le musulman lui, soumis, entravé et guidé dans sa vie par des principes et dogmes religieux et divins, n'a pas la plénitude de toutes ses actions. Il est conditionné et limité par sa Foi et la Crainte en Dieu et n'a pas la liberté de tout faire et de tout dire au gré de son bon vouloir, au risque de la payer cher, au regard même de ces principes qui, lorsqu'ils sont bafoués et piétinés, conduisent à des sanctions divines. La parole donnée est l'un des aspects de ces principes et, sur lequel Dieu et le Prophète



Président Macky Sall

Muhammad (SAW) ne transigent pas, en raison de son caractère sacré et de la gravité d'y manquer.

Dans la Sourate AS-SAFFA (le Rang) dans le Coran, verset 2 et 3 pages 551, Dieu menace : "ô vous qui avez cru ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ?"

(v2) ; "c'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas" (v3). Sur le plan de la Souna, si je me trompe, les Islamologues me rectifieront, l'histoire raconte que le Prophète Muhammad (SAW), pour avoir donné un rendez-vous à quelqu'un et pour respecter sa parole, venu le premier, il a dû attendre la personne pendant près de 24h. Et malheureusement, celle-ci ne s'était même pas donné la peine de se présenter à ce rendez-vous. Le Président Macky est musulman et par conséquent directement concerné et interpellé

par ces versets coraniques et l'exemplarité du Prophète. Sa situation, par rapport à sa promesse et à sa religion, est des plus inconfortables, délicates et préoccupantes pour le peuple qui vit dans l'incertitude, d'un mandat mouvementé et polémique. Que faire ?

Démissionner

Soit sur le plan politique soit sur le plan religieux. Comme tout le monde le sait, la Démission est un acte et un motif de quitter, en politique, l'exercice du pouvoir en cours de validité. Elle peut intervenir pour diverses raisons, entre autres, un départ volontaire du pouvoir, un problème de santé du Président ou, s'il est contraint de quitter le pouvoir dans des cas de force majeure, comme l'intervention d'un Coup d'Etat organisé. Voilà une démission vue sous l'angle politique.

Mais quand elle est considérée dans l'aspect religieux, la tenue de la parole donnée devient un impératif moral et la Démission, une nécessité, même si, la loi des hommes ne la prévoit pas. Entre la loi de Dieu (Coran) et celle des hommes, il ne peut y avoir la moindre hésitation dans le choix ; la Parole de Dieu prime sur celle de son esclave. Le Président Macky, entant que musulman, n'a pas le choix dans cette optique.

La Pénitence

Dieu est parfait et l'homme imparfait. Voilà pourquoi Dieu ne le suivra pas dans cette imperfection. Il ouvre à l'homme des voies de recours pour se racheter de ses manquements et de ses fautes, dans le Repentir et la Pénitence, en contrepartie, d'une ou plusieurs actions de grâce pour effacer ses mauvaises actions et revenir sur le droit chemin. La main tendue de Dieu est une porte ouverte au pardon. C'est ainsi que dans la Sourate AL MUJADALAH (la Discussion) dans ses versets 3 et 4 ; page 542 du Coran, Dieu dégage les règles de cette Pénitence quand des hommes comparent leurs femmes au dos de leurs mères et reviennent sur ce qu'ils ont dit avant d'avoir aucun contact conjugal avec leurs femmes. Dans ce cas précis, voici ce que Dieu exige de ces hommes :

- Affranchir un esclave ou
- Jeûner deux mois consécutifs sans interruption quand on n'a pas les moyens de libérer un esclave ou
- Nourrir 60 pauvres.

Voilà les limites imposées par Allah. Les Islamologues plus outillés et mieux placés que moi, pour-

ront utilement conseiller le Président Macky sur la forme de Pénitence à adopter par rapport au "Qaf-fara" à sa parole donnée dans la promesse de réduire son mandat à 5ans, pour se libérer de celle-ci, si la forme de Pénitence décrite plus haut n'était pas adaptée.

La Sortie

Soit avec la Pénitence soit sans la Pénitence. Nous pensons qu'à la suite de ce "Qaf-fara" qui le dispensera de sa Démission, le Président Macky pourra continuer à exercer le pouvoir jusqu'à la fin du mandat de 07 ans. Les islamologues sont invités voire interpellés, à se prononcer sur cette éventualité, afin de le sauver du piège où il se serait enfermé lui-même, dans son désir de rester sobre par rapport à la durée du mandat, croyant bien faire.

Il reste, maintenant, qu'il a toute la latitude de quitter le pouvoir, sans Pénitence à la fin de son mandat ramené à 5ans, par ce qu'il aura respecté la parole donnée, pour sortir par la grande porte et garder l'estime de ses concitoyens qui verront en lui, un homme de parole et d'honneur et de probité intellectuelle, même si, son parti l'APR, ses alliés, ses amis et sympathisants ne partageraient pas sa décision. La Foi en Dieu et sa crainte seraient passées par là.

Que retenir ?

Si chacun des acteurs impliqués dans cette histoire joue sa partition (Islamologues, Président Macky, Directeurs de publication des quotidiens pour l'information des populations éduquées et apaisées sur la question), le problème de ce mandat de 5ans serait définitivement réglé et classé, et les débats clos sur cet épisode. ■

MAMADOU MOUSTAPHA THIAM
Inspecteur Adjoint
de l'Enseignement à la retraite

LETTRE OUVERTE À MACKY SALL

À quand l'audit des concessions pétrolières ?

Lundi dernier, le bureau politique de notre parti, le Mps/Selal, a demandé, à travers une déclaration reprise par certains médias, un audit de toutes les licences d'exploitation pétrolières attribuées ces dernières années.

Depuis lors, vous aviez effectué votre tournée dite "économique" à Fatick. La faible mobilisation des foules constatée à cette occasion prouve que les populations sénégalaises ne croient plus aux promesses mirobolantes de centaines de milliards annoncées aux cours des conseils ministériels délocalisés. Vous auriez pu saisir cette occasion pour répondre à notre question. Mais la presse nous apprend que vous avez préféré exprimer votre grande déception aux responsables locaux de votre parti que vous avez menacés de sanctions consistant à ne plus les

nommer dans les fonctions d'Etat.

Une sanction, vous en avez prise à l'encontre d'un autre responsable de votre parti, ancien Consul du Sénégal à Marseille, accusé par la police française d'ivresse publique et d'attentat à la pudeur. Nous aurions salué cette éviction si elle n'était pas aussi évidemment inspirée par le froncement de sourcil de l'ancien colonisateur. Ici vous avez réagi très vite, alors que votre ministre, auteur d'attaques inqualifiables contre les magistrats de la Cour des Comptes, occupe encore ses fonctions en toute impunité.

Pourtant, la question posée par le Mps/Selal mérite un traitement tout aussi diligent. En effet, la transparence dans les industries extractives est devenue une question clef de la bonne gouvernance économique. Partout dans le monde, les citoyens

exigent de leurs dirigeants qu'ils leur rendent compte de la gestion de leurs ressources naturelles, dont l'impact sur le vécu des générations futures est considérable. Le Sénégal ne saurait faire exception à cette règle universelle.

C'est pourquoi je vous exhorte à déclencher immédiatement un audit de toutes les licences attribuées par le Sénégal à des fins d'exploration et /ou d'exploitation pétrolières. La condamnation d'un des attributaires de ces licences par la justice de son pays, la Pologne, pour corruption et blanchiment d'argent, justifie amplement une telle demande. Il s'y ajoute que certaines de ces licences ont été attribuées à des partenaires d'affaires de votre propre frère, ce qui a entraîné une saisine et l'annonce d'une enquête de l'office national anti corruption, l'Ofnac,



Photo d'illustration

dont on attend encore les résultats.

Peut être, ne pourrez-vous pas apporter une réponse diligente puisque vous êtes, avec votre Premier ministre et la plupart de vos ministres et directeurs généraux, en villégiature en Europe. N'empêche, d'autres relances suivront.

Car, à défaut de l'exercice de vérité et de clarté auxquelles nous vous invitons, les Sénégalais ne seraient-ils pas en droit d'exprimer,

par tous les moyens constitutionnels, leur grande déception à propos de votre promesse d'une gestion vertueuse et transparente qui est plutôt devenue une gestion véreuse et nébuleuse ? Le véritable "wax waxeet" (parjure) n'est-il pas celui-là ? ■

MAMADOU BAMBA NDIAYE
Ancien député
Secrétaire général du Mps/Selal

TENNIS - TOURNOI AFRICAIN U12 ET U14

Le Sénégal vise le podium

Le Sénégal, qui accueille la 11e édition du tournoi africain de tennis de développement en petites catégories (24 au 30 juillet 2015), convoite la 3e place en équipe, selon le président de la fédération.

— OUMAR BAYO BA (STAGIAIRE)

Le Sénégal va abriter la 11e édition du tournoi africain de tennis de développement en petites catégories (du 24 au 30 juillet 2015). Mais les fédéraux affichent une ambition mesurée. Selon le président de la Fédération sénégalaise de tennis (FST), Issa Mboup (photo), l'objectif est de faire jouer les enfants le maximum de matchs pendant les

sept jours, en simple et en double, et de les préparer aux compétitions internationales. Cette compétition concerne les petites catégories (moins de 12 ans et moins de 14 ans) en garçons et en filles.

A l'issue de la compétition, un classement en individuel et en équipe sera opéré. Cette hiérarchie permettra à la Confédération africaine de tennis de choisir les trois premiers joueurs qui vont

intégrer les centres de tennis du Maroc et les instituts de formation du Togo et du Mali. C'est pourquoi l'objectif de l'équipe du Sénégal est de monter sur le podium pour cette édition, après les mauvais résultats enregistrés en 2014. "Nous aurons finalement six pays : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Mali, le Togo et le Sénégal pays organisateur, pour un effectif de 43 athlètes", précise le



président de la FST, qui assure que "le terrain de 'Tennis Club Dakar' répond aux normes internationales de la Fédération internationale de tennis, avec cinq cours de jeu".

M. Mboup a par ailleurs déploré la réduction du nombre de participants à cause de l'insuffisance du budget de la compétition évalué à 6 millions F Cfa. Cependant, les fédéraux ont lancé un appel aux autorités étatiques pour une attribution définitive de la parcelle qui appartient à la mairie de Dakar. "Le terrain doit être réfectionné ; mais l'obstacle, c'est qu'il est de la propriété de la commune de Dakar", a indiqué Momar Mathé Ndiaye, trésorier général de la Fédération sénégalaise de tennis.

Le tournoi africain de tennis de développement est organisé depuis 2004 par le Sénégal qui dirige le comité de développement de la Confédération africaine de tennis. ■

REVUE TOUT TERRAIN

TRANSFERT

Didier Drogha à l'Impact Montréal



Alors qu'il avait l'embaras du choix, Didier Drogha s'est bien engagé, comme pressenti, avec l'Impact Montréal. L'attaquant ivoirien, âgé de 37 ans, évoluera donc la saison prochaine en MLS avec la formation canadienne, qu'il a rejointe pour une durée de dix-huit mois.

LORIENT

Jordan Ayew signe à Aston Villa

C'est désormais officiel, Jordan Ayew quitte Lorient et rejoint Aston Villa. L'attaquant de 23 ans s'est engagé pour cinq ans avec le club anglais. Si le montant de la transaction n'a pas encore été précisé, elle devrait se situer aux alentours des 12 millions d'euros. La saison dernière, Jordan Ayew a inscrit douze buts et délivré six passes décisives avec Lorient. "Je suis très heureux que Jordan rejoigne le club. C'est un jeune joueur fantastique parfaitement taillé pour la Premier League", a notamment déclaré son futur entraîneur, Tim Sherwood.

WBA

Bakary Sako débarque

Libre de tout contrat après son passage à Wolverhampton, Bakary Sako (27 ans) devrait rebondir en Premier League, annonce RMC. L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne qui s'illustrait jusqu'à présent en Championship (D2 anglaise) serait actuellement à West Bromwich où il aurait prévu de passer sa visite médicale ce mardi. Le milieu offensif franco-malien s'engagerait ensuite pour trois ans en faveur de WBA.

FIFA

Poutine regrette le manque d'indépendance de l'Europe

Le président russe Vladimir Poutine a déploré le manque d' "indépendance" de

l'Europe à l'égard des Etats-Unis, dans un entretien à la Radio-télévision suisse, mis en ligne lundi sur son site internet. Dans cette interview accordée à la RTS samedi dernier à Saint-Petersbourg, le président russe a critiqué le rôle joué par les USA dans différents domaines, y compris concernant leur action contre la FIFA qu'il juge "inacceptable". Concernant le scandale qui éclabousse l'instance internationale, déclenché par les Etats-Unis, Vladimir Poutine a accusé Washington d'avoir agi pour ses propres intérêts. "Les Etats-Unis, je crois savoir, étaient candidats pour accueillir la Coupe du Monde en 2022. Leurs plus proches alliés en Europe, la Grande-Bretagne, étaient candidats pour 2018. Et cette lutte contre la corruption telle qu'elle est conduite m'amène à me demander si ce n'est pas une continuité de la lutte pour le championnat de 2018 et de 2022", a-t-il lancé. "En aucun cas, un pays, grand ou petit, ne peut se déplacer dans le monde et attraper qui bon lui semble et le ramener dans ses prisons", a-t-il également déclaré.

TRANSFERT

Ibrahim Afellay rejoint Stoke

L'ailier Ibrahim Afellay (29 ans) s'est engagé pour deux saisons avec le club anglais de Stoke. Miné par les blessures ces dernières années, l'international néerlandais avait été prêté lors du précédent exercice à l'Olympiakos par le Barça. Le joueur était libre, le club catalan l'ayant libéré de son contrat.

LYON

"Rupture totale" pour Grenier

Blessé samedi face à Arsenal (0-6), lors de l'Emirates Cup, Clément Grenier est rentré à Lyon ce dimanche matin pour passer des examens complémentaires. Victime d'un claquage à la cuisse gauche, il souffre d'une "rupture totale du quadriceps". La durée de son absence a été jugée "importante" par son entraîneur Hubert Fournier après la nouvelle défaite de l'OL à Londres contre Villarreal (0-2). Elle pourrait être de plusieurs mois.

FIorentina

L'OL s'intéresse de près à Alberto Aquilani

Alberto Aquilani, le milieu de terrain international italien (38 sélections), serait sérieusement dans le viseur de l'Olympique lyonnais. Selon Sky Sport, les Gones seraient très intéressés par le profil du joueur de la Fiorentina à tel point qu'ils auraient déjà établi quelques contacts avec le club transalpin. Après avoir écumé de nombreux clubs de Serie A (AS Rome, AC Milan, Juventus Turin et Fiorentina), le milieu de terrain de 31 ans pourrait fina-

lement se retrouver en Ligue 1. Aquilani constituerait ainsi une belle option pour l'entraîneur des Gones, Hubert Fournier, a priori privé de Gueida Fofana et de Clément Grenier pour plusieurs mois.

FOOT - GOLD CUP

Le Mexique titré

Le Mexique a remporté la Gold Cup pour la septième fois en battant en finale la Jamaïque (3-1), dimanche à Philadelphie, avec un but d'Andres Guardado, le premier joueur à marquer dans trois finales de la Gold Cup.

TRANSFERT

Fernando Llorente finalement à Arsenal ?

Longtemps convoité par le Real Madrid, Fernando Llorente devrait finalement s'engager à Arsenal. Selon les médias italiens et britanniques, le transfert de l'attaquant espagnol de la Juventus devrait être officialisé ce lundi. Le montant de l'indemnité est estimé à 12 millions d'euros.

MANCHESTER UNITED

Van Gaal arrêtera en 2017... promis !

A la tête de Manchester United depuis l'été dernier, Louis Van Gaal a, dans une interview à la BBC, indiqué qu'il n'ira pas au-delà de son contrat actuel avec le club anglais, qui s'achève en juin 2017, et arrêtera sa carrière d'entraîneur à cette date. C'est la promesse que le Néerlandais aurait faite... à sa femme ! "Je l'ai promis à ma femme. Il ne nous reste pas tant d'années à partager et elle serait furieuse si je prolongeais mon contrat. Pour être honnête, lorsque nous nous sommes rencontrés, je lui ai dit que j'arrêterais à 55 ans. La semaine prochaine, j'en aurai 64. Le seul souhait qui me restait était d'entraîner en Premier League. C'est chose faite. Alors, dois-je aller au Qatar pour gagner encore plus d'argent ? Je ne pense pas. Vous devez aussi profiter de la vie et de votre vie de couple", a ainsi reconnu, depuis les Etats-Unis où son équipe prépare la saison à venir, l'ancien sélectionneur des Pays-Bas. Depuis le début de sa carrière d'entraîneur en 1991, le technicien passé par l'Ajax, le Barça et le Bayern a remporté 18 trophées sur la scène nationale et internationale. Il a aussi mené les Pays-Bas à la troisième place du Mondial l'an passé.

MAN U

Van Gaal veut plus de créativité

Manchester United a déjà ramené quelques très bons joueurs pendant ce mercato, mais ça ne suffit pas à Louis van Gaal. Non content de disposer de Memphis Depay, Morgan Schneiderlin, Bastian Schweinsteiger ou Matteo

Darmian, le pélican hollandais estime que les Red Devils manquent d'un petit quelque chose devant : "Chelsea a Hazard, Willian et Oscar. Il y a beaucoup de créativité. Et vous avez besoin de cela, car vous devez désorganiser les équipes qui garent le bus. Nous n'avons pas une bonne vision du jeu. Nous pouvons utiliser beaucoup plus de créativité." Dans le viseur de Van Gaal, notamment, Ashley Young : "Il a fait une bonne saison, mais Young n'est pas un Neymar, et nous devons rivaliser avec ce niveau de classe. Chelsea a Hazard, Manchester City a Agüero, Barcelone a Messi, Neymar et Suárez. Nous, Manchester United, nous nous devons de rivaliser avec ce genre de clubs. Donc nous devons rechercher ce type de joueurs". Les attaquants de Manchester United apprécieront. En tout cas, il semble qu'au moins une superstar de plus débarquera à Old Trafford durant ce mercato.

MAN U

Pourquoi van Gaal veut garder Di Maria

Tandis que le Paris Saint-Germain et Manchester United auraient trouvé un accord pour le transfert d'Angel Di Maria (27 ans, 27 matchs et 3 buts en Premier League en 2014-2015), Louis van Gaal a clairement indiqué qu'il souhaitait conserver l'Argentin. Car le manager des Red Devils apprécie les qualités de son ailier qui possède un profil de joueur percutant, à l'image du Ballon d'Or 2014. "Cristiano Ronaldo est un joueur fantastique, il me plaît beaucoup. Je peux vous donner plusieurs exemples de champions d'Europe qui possèdent ce genre de joueurs. Le Bayern Munich a Franck Ribéry et Arjen Robben, Chelsea a Eden Hazard et Willian, le Real Madrid a Cristiano Ronaldo et Gareth Bale, le Barça a Neymar et Lionel Messi, a énuméré le Néerlandais sur la BBC. (...) Voilà pourquoi j'aimerais que Di Maria reste avec nous mais pour le moment, nous ne savons pas ce qu'il va se passer." Autant dire qu'en cas de départ de Di Maria au PSG, van Gaal réclamerait un ailier du même calibre à ses dirigeants.

WOLFSBURG

De Bruyne n'ira pas au clash

Annoncé dans le viseur de grosses écuries comme le Bayern Munich, le Paris Saint-Germain et Manchester City, Kevin De Bruyne (24 ans, 34 matchs et 10 buts en Bundesliga en 2014-2015) n'est pas aussi catégorique que ses dirigeants lorsqu'il évoque son avenir. Il faut dire que le milieu belge ne peut rester insensible face à de tels prétendants. "Bien sûr, cela fait réfléchir. Quand un grand club frappe à ta porte, c'est toujours quelque chose de spécial, a reconnu l'ancien joueur de Chelsea,

interrogé par Kicker. Mais je suis ici, je ne pense qu'à jouer pour le VfL Wolfsburg. Je n'ai pas demandé à partir, ce n'est pas correct. Je n'ai pas eu mon représentant depuis une semaine. Il est en vacances à Ibiza, pendant que je m'entraîne." En résumé, De Bruyne ne dirait pas "non" à un départ mais n'ira pas au clash pour obtenir un transfert cet été.

INTER

Icardi a repoussé les avances du Real

Un joueur peut-il raisonnablement repousser les avances du Real Madrid ? C'est en tout cas ce qu'a osé faire l'attaquant de l'Inter Milan, Mauro Icardi (22 ans, 36 matchs et 22 buts en Serie A en 2014-2015). "Le Real a cherché à me recruter. Mais je suis heureux d'avoir rempli à l'Inter et j'ai hâte de jouer la Ligue des champions la saison prochaine", a raconté l'international argentin au journal AS. Encore faudra-t-il que l'Inter se qualifie... En fin de saison dernière, Icardi avait prolongé son contrat jusqu'en 2019. S'il poursuit sur sa lancée, nul doute que ses prétendants seront nombreux l'été prochain.

AC MILAN

Bee Taechaubol à Milan pour discuter de son offre de rachat

Le milliardaire thaïlandais Bee Taechaubol sera à Milan cette semaine afin de discuter avec les propriétaires du club de son offre de rachat de 48% des parts pour 480 millions d'euros. Si Silvio Berlusconi semblait avoir accepté l'idée de céder près de la moitié du club qu'il possède depuis les années 1980, il avait donné huit semaines à l'homme d'affaire asiatique pour boucler sa proposition avant de s'autoriser à examiner d'autres offres. Un délai qui expire vendredi prochain. Bee Taechaubol, qui souhaite relancer la marque "AC Milan", notamment en Asie, afin de booster ses revenus, avait déjà formulé plusieurs offres, toutes rejetées par l'ancien Premier ministre italien.

INTERNATIONAL CHAMPIONS CUP

Le Real bat l'Inter en amical

L'International Champions Cup et ses matchs de prestige disputés aux quatre coins du globe continuent. Le Real Madrid a tranquillement dominé l'Inter Milan (3-0) lors d'une rencontre disputée en Chine, à Guangzhou. Les buts des Merengues ont été inscrits par Jesé (29e), Varane (56e) et James Rodríguez d'un coup franc direct (88e). Benzema, touché à la cuisse, était absent pour cette rencontre. Geoffrey Kondogbia était, lui, titulaire du côté des Nerazzurri.

LENDEMAIN DU TITRE PERDU

Niary Tally entre désarroi et culpabilité

Le quartier de Niary Tally a retrouvé son train-train quotidien au lendemain d'un titre de champion du Sénégal de Ligue 1 perdu sur le fil au profit de l'As Douanes. Les populations sont partagées entre désarroi et culpabilité.

— LOUIS GEORGES DIATTA

Les rideaux sont tombés pour le championnat d'élite sénégalais, ce dimanche. L'As Douanes est championne du Sénégal 2015. Il faudra passer à autre chose maintenant. Les habitants de Niary Tally aussi sont passés à autre chose. Du moins pour certains. La vie normale a repris aux allées Khalifa Ababacar Sy de la commune des Biscuiteries. Cet endroit, comme d'habitude, refuse du monde. Chacun s'affairant à ses petites occupations quotidiennes. Pourtant, le décor de ces derniers jours rappelle encore les grandes préparations qui ont précédé le jour du match contre Port. Les drapeaux et banderoles aux couleurs de l'équipe, bleu-blanc-rouge, occupent toujours les entrées ou bouts des ruelles. La calligraphie aux initiales du club (NGB) est encore éclatante le long de la chaussée. Les Portuaires ont vraiment gâché la fête des supporters. Ces derniers apprécient différemment cet échec au pied du mur.

“On n'a pas dormi la veille”

L'équipe menée par Lamine Dieng avait son destin en mains pour remporter le titre. Avec 2 points d'avance, les Galactiques étaient à une victoire du sacre et cela dès l'avant-dernière journée. Mais malgré leur match nul (1-1) face à Mbour Petite Côte, leurs chances étaient restées intactes. “C'est la loi du football. Mais jusqu'à hier (dimanche), on n'y croyait toujours. On ne pensait pas que cela puisse prendre cette



Archives

tourneure”, confie un membre du comité des supporters de Niary Tally, Mamadou Faye. Ce dernier, trouvé devant une pâtisserie de la place qui leur sert de “grand-place”, a exprimé toute sa déception. A travers ses propos, on sent l'espoir brisé de toute une population. Le cauchemar de la veille est encore vivace. “Avant-hier (samedi, ndr), dit-il, on n'a pas dormi. On se préparait pour accompagner l'équipe à la victoire finale. Rien que ces derniers jours, on a vendu près de 2 500 maillots”.

Mais dans ce lot de supporters, certains se posent des questions sur les critères de détermination du champion. C'est le cas d'Ibrahima Ndiaye qui met en doute la fiabilité de la décision des dirigeants de la Ligue sénégalaise de football professionnel (LSFP). “Amsatou Fall n'a pas été capable de répondre aux questions des journalistes à la fin du match. Il lui a fallu 45 minutes après pour se prononcer. C'est inad-

missible”, a-t-il déploré. Pour lui, les dirigeants du club “doivent porter l'affaire devant les instances sportives, voire le Tribunal arbitral sportif (TAS)”.

“Nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes”

Si la plupart des gens à Niary Tally reconnaissent le mérite de l'équipe qui a disputé 3 titres en 6 ans, d'autres voient les choses différemment. Selon ce jeune homme vêtu d'un débardeur blanc et d'un jean bleu, le débat n'est pas dans le nombre de points enregistrés ou de buts marqués. “Nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes”, a-t-il déclaré d'un air dépité. “Nous avons 2 fois la chance de prendre le championnat et on ne l'a pas fait”, a-t-il relevé.

Niary Tally devra repasser une autre fois pour le titre. Pour le moment, les leçons doivent être tirées pour prendre les décisions idoines. ■

LAMINE DIENG (COACH DE NIARY TALLY)

“Il ne faut pas oublier d'où on a pris l'équipe”

Comme ses joueurs et les supporters de Niary Tally, Lamine Dieng a été très déçu de voir l'As Douanes les coiffer au poteau pour s'adjuger le titre de champion du Sénégal de Ligue 1. Face à la colère de certains inconditionnels, le technicien, qui espère poursuivre encore l'aventure sur le banc, rappelle les difficultés dans lesquelles il avait pris le club, la saison dernière.



— ADAMA COLY

Devrait-on revoir Lamine Dieng sur le banc de Niary Tally la saison prochaine ?

Normalement, compte tenu du contrat que j'ai avec eux. Mais je suis un peu las compte tenu de certains angles du championnat qui m'ont poursuivi jusqu'au dernier point.

Est-ce que vous avez bien géré la fin, si on sait qu'il vous fallait

une victoire sur les deux derniers matches pour être sacré ?

Il ne faut pas oublier d'où on a pris l'équipe. L'année dernière, elle était reléguable pendant la phase aller. On a produit du football, corrigé, mis les prémices du beau jeu. Aujourd'hui, si les gens viennent assister aux matches de Niary Tally, c'est parce qu'il y a quelque part un certain spectacle que nous leur procurons. Malheureusement, aujourd'hui, c'est un spectacle inachevé, compte tenu des opportunités de scorer

TRANSFERT - WEST HAM

Bilic veut Moussa Sow



Moussa Sow ne manque vraiment pas de prétendants. Après Sunderland (Angleterre) et Al Ain (Emirats arabes unis), c'est au tour de West Ham de vouloir recruter l'attaquant des Lions du Sénégal. D'après certaines sources, le nouveau coach des Hammers, Slaven Bilic, souhaite faire venir son ancien “ennemi”. Le technicien croate avait entraîné ces deux dernières années Besiktas Istanbul, le grand rival de Fenerbahçe. Il a rejoint West Ham (Premier League anglaise) cet été. Reste à savoir si les Canaris jaunes (Turquie) voudront lâcher son buteur, après avoir prêté le Nigérian Emenike. Les Turcs auraient d'ailleurs l'intention de proposer un nouveau contrat de 4 ans à Moussa Sow. Fenerbahçe aurait déjà refusé une offre en provenance du Golfe pour l'attaquant sénégalais qui est lié au club jusqu'en 2016. Selon France Football, c'est Al-Ahly Dubaï qui tente aussi de recruter l'ancien buteur du Losc.

ASSE

Bayal Sall se rapproche du Qatar

Si Florentin Pogba va donc rester à Saint-Etienne, l'autre titulaire de la charnière centrale de Christophe Galtier, Bayal Sall, pourrait en revanche rapidement changer d'air. Le défenseur sénégalais souhaite quitter le club stéphanois cet été, et les Verts s'étaient engagés à ne pas lui fermer la porte s'ils recevaient une offre à la hauteur de leurs espérances. Cela serait sur le point d'être le cas.

Al-Arabi pas loin derrière

Selon nos informations (le10sport.com), Bayal Sall est en effet proche de s'engager avec le club qatari d'El-Jaish, entraîné par Sabri Lamouchi, qui a émis le souhait de le récupérer. Un accord global ne serait pas loin d'être trouvé entre toutes les parties pour la finalisation du transfert. Bayal Sall serait déjà OK avec El-Jaish sur les termes d'un contrat de trois ans. Entre l'ASSE et El-Jaish, une discussion se tiendrait actuellement sur le transfert. Et a priori, les deux clubs pourraient bientôt parvenir un accord. Au Qatar, le club d'Al-Arabi reste aussi intéressé, mais El-Jaish est aujourd'hui le mieux placé. S'il est probable que Bayal Sall joue encore sous le maillot stéphanois jeudi, pour le premier tour de l'Europe League, il pourrait ensuite s'envoler rapidement vers le Qatar. Si tout se passe comme prévu...

FC NANTES - MERCATO

Le dossier Djilobodji réglé cette semaine ?

Si le dossier Jordan Veretout occupe le gros de l'actualité du FC Nantes, Papy Djilobodji (27 ans) s'apprête aussi à quitter les Canaris. Selon Presse Océan, le départ de Papy Djilobodji est plus que jamais d'actualité. Il pourrait même se conclure cette semaine en direction de l'Angleterre ou de la Turquie. Cité parmi les destinations possibles du Sénégalais, le Celta Vigo ne fait en revanche pas partie des pistes évoquées par le média local. En fin de contrat jusqu'en juin 2016, Djilobodji a fâché Waldemar Kita, lequel n'a pas apprécié que son défenseur – qu'il avait déniché alors qu'il était encore amateur – refuse de discuter et lui impose son départ.

TOTTENHAM

Schalke refuse une offre de 12 millions pour Leroy Sané

Alors qu'il a prolongé samedi de deux saisons son contrat avec Schalke 04, jusqu'en juin 2019, Leroy Sané est convoité par Tottenham. Selon Kicker, les Spurs auraient fait une offre de 12 millions d'euros au club de Gelsenkirchen pour le milieu offensif allemand, âgé de 19 ans. Une offre refusée par Horst Heldt, le manager de S04, qui ne veut pas vendre son joueur “au potentiel énorme”.

MEDIAS

Casa Sport - Dakar Sacré-Cœur sur Dtv

Les téléspectateurs pourront suivre à la télé la première demi-finale de la Coupe du Sénégal. Selon un communiqué de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Dunyaa Télévisions (Dtv) va retransmettre en direct le match entre le Casa Sport et Dakar Sacré-Cœur. “La FSF a le plaisir d'informer la presse sportive que la rencontre sera retransmise en direct par Dunyaa Télévisions (Dtv). Ce partenariat ponctuel entre la FSF et Dtv est une première pour la Coupe du Sénégal”, annonce le courrier. La rencontre ce jour ce mercredi 29 juillet 2015 au stade Aline Sitoë Diatta de Ziguinchor. L'autre demi-finale opposera le Jaraaf de Dakar à Génération Foot, le jeudi 30 juillet 2015 au stade Demba Diop.

VIET VO DAO - 4E CHAMPIONNAT DU MONDE

Les combattants sénégalais à Alger

La sélection sénégalaise de vovinam viet vo dao a quitté Dakar dimanche pour Alger. Elle va y prendre part au 4e championnat du monde de viet vo dao prévu du 29 au 1er août 2015.

qu'on a manquées. N'oubliez pas qu'on était champions d'automne (à l'issue de la phase aller) mais au bout du compte, c'est être champion tout court qui compte. Et déjà, il y a 15 jours, on avait cette possibilité de bien terminer.

Malgré la déception, il y a donc quelque raison d'être satisfait ?

S'il n'y avait pas une réponse aux attentes du public, on n'aurait pas eu cette grande audience. Les gens pen-

saient venir pour la fête. Mais c'est compte tenu de ce que l'équipe a montré tout au long du championnat. C'est un parcours qui a été parsemé de roses, on peut dire. Il y a eu de belles choses, beaucoup de belles choses mais aussi d'épines. Parfois, on est passés un peu à côté, surtout quand vous regardez le nombre de nuls qu'on a eus. Si on pouvait tout refaire... malheureusement, il faut attendre les prochaines échéances.” ■